



Corporate sustainability

Grâce à notre position unique au sein même de la filière d'approvisionnement et à notre élan économique, nous pouvons également lancer une spirale vertueuse sur le plan social et environnemental délivrant des résultats à long terme. Aussi, nous sommes convaincus que notre esprit d'entreprendre constitue le moteur d'une évolution durable et une source d'inspiration pour la communauté qui nous entoure.

Notre **stratégie en matière de durabilité** est décrite dans les premières pages du présent rapport annuel, à partir de la page 14. Nous y détaillons notre conception de l'entrepreneuriat durable, nos thèmes prioritaires et la façon dont nous nous organisons pour réaliser nos objectifs de développement durable.

Notre **rapport de durabilité** s'inscrit dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. À la lumière de notre stratégie, nous avons retenu les sept ODD qui se révèlent les plus « matériels » pour notre entreprise. Dans ce chapitre, nous expliquons pour chaque thème notre vision et notre approche, non sans évoquer les résultats concrets de notre démarche.

Découvrez un plus vaste panel de nos réalisations durables sur www.colruytgroup.com.

ODD 2



Procurer une alimentation saine et équilibrée à chacun, en particulier aux personnes en situation (financièrement) précaire, tel est notre objectif. Pour y parvenir, nous nous appuyons non seulement sur l'assortiment de nos magasins, mais aussi sur les dons alimentaires aux organisations sociales et sur un projet en faveur des familles et des enfants socialement vulnérables.

Afin de garantir la sécurité alimentaire, nous œuvrons directement avec des agriculteurs belges. Nous articulons nos efforts conjoints autour de méthodes agricoles durables et d'accords en matière de qualité et de volume.

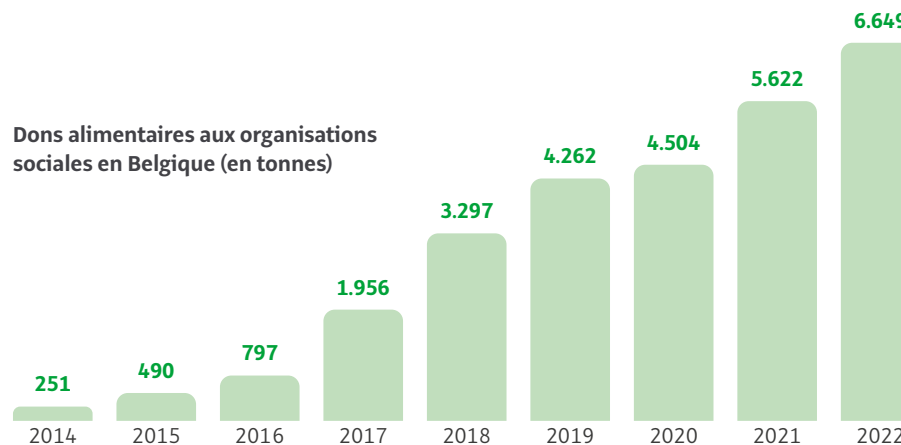
1 Alimentation équilibrée pour chacun

Nous entendons apporter notre contribution à la lutte contre la faim en procurant à chacun des **denrées alimentaires sûres, nutritives et en quantité suffisante** tout au long de l'année.



Dons alimentaires aux organisations sociales

En 2022, nous avons vendu 96,8% de nos aliments frais. Nous avons recherché des débouchés utiles pour les denrées alimentaires non vendues. Ainsi, nous avons cédé **6.649 tonnes d'excédents alimentaires** aux organisations sociales belges, telles que les Banques Alimentaires, Foodsavers, les Restos du Cœur, la Croix-Rouge. Les organisations se voient remettre directement les produits dans 346 magasins Bio-Planet, Colruyt, Cru et Okay, ou les retirent dans les centres de distribution et les centres de préparation Collect&Go.



À table pour 1-2-3 euros

Aider les familles financièrement dans le besoin à préparer chaque jour un repas équilibré, savoureux et bon marché, telle est la vocation du projet « À table pour 1-2-3 euros », un partenariat conclu entre Colruyt Meilleurs Prix, diverses instances sociales et les autorités locales. Les familles qui s'inscrivent reçoivent **toutes les deux semaines un livre de recettes** comprenant six recettes faciles et adaptées aux enfants, ainsi que les listes des courses correspondantes. Chaque recette coûte au maximum 1, 2 ou 3 euros par portion. Depuis 2016, plus de **9.200 familles** dans plus de **280 localités** ont déjà pris part au projet.



2 Partenariats avec les agriculteurs belges

Afin de garantir la production durable de denrées alimentaires, nous œuvrons en étroite collaboration avec différents partenaires du secteur agroalimentaire belge à travers divers projets de filière et d'innovation. Ces partenariats s'articulent autour d'accords clairs et précis en matière de qualité, de volume et de méthodes agricoles durables. Ainsi, nous répondons ensemble à la demande de nos consommateurs de bénéficier de produits locaux et d'un **assortiment plus durable**, le tout avec un nombre limité de kilomètres alimentaires.



Poursuivre les partenariats solides

- Un partenariat direct et exclusif conclu avec **17 éleveurs de poulets en Belgique** permet aux magasins Colruyt et Okay de proposer des poulets qui répondent à des critères plus stricts en matière de bien-être animal. Des informations plus détaillées sur ce partenariat sont disponibles à la page 170.
- Colruyt, Okay et Spar proposent à leurs clients 13 produits laitiers issus de notre partenariat conclu avec l'entreprise laitière belge Inex et **330 éleveurs de vaches laitières**. Les éleveurs obtiennent durant cinq ans un prix stable pour leur lait. En 2022, ces derniers ont écoulé 22,5% de leur lait dans le cadre de ce partenariat, contre 18,8% en 2019.
- Pour une partie des légumes biologiques de Bio-Planet, Colruyt et Okay, nous œuvrons en collaboration avec l'ASBL **De Lochting, à la fois entreprise de travail adapté et ferme bio**, établie à Roulers. Ensemble, nous avons multiplié ces deux dernières années les initiatives visant à réduire les pertes alimentaires en calquant au plus près les quantités produites sur les quantités commandées.
- Pour 35% de leur viande de bœuf, Colruyt et Okay collaborent avec **185 éleveurs de bœufs** affiliés aux organisations de producteurs Vlaams Hoevevond, En Direct De Mon Elevage et Les Saveurs d'Ardenne.
- **3 fruiticulteurs belges** cultivent en exclusivité pour Colruyt Group les **variétés de pommes Magic Star et Coryphée**. Afin de les appuyer dans la mise en place d'une culture rentable, nous proposons aux cultivateurs une garantie de débouché et un prix correct. Les pommes jugées invendables sont transformées par nos soins en jus, cake, sorbet ou chips.
- Avec le concours de **17 cultivateurs de pommes de terre belges**, nous sélectionnons des variétés bien adaptées à nos divers types de sol afin de prolonger la saison des pommes de terre belges.
- Nous nous sommes associés avec **7 agriculteurs bio**, la minoterie Molens van Oudenaarde, la boulangerie Atelier du Pain et la boulangerie De Trog pour produire du blé panifiable bio de qualité supérieure. Nous transformons ce blé en quatre sortes de pain au levain. Ces pains sont vendus chez Bio-Planet.
- Afin de proposer à tout moment de la viande de porc biologique belge chez Bio-Planet et Colruyt, nous collaborons directement avec **6 éleveurs de porcs bio**.



Cultures belges novatrices

Colruyt Group entend jouer un rôle de précurseur en matière d'agriculture innovante et appuyer les agriculteurs qui s'engagent sur cette voie. Grâce à ces projets pilotes, nous avons vendu des **abricots** belges chez Cru durant l'été 2022, ainsi que des **melons charentais** à plus grande échelle chez Colruyt, Okay et Spar durant six semaines. À l'automne chez Okay, les clients ont eu la possibilité d'acheter du **gingembre** belge frais, tandis que Cru proposait dans le même temps des produits dérivés comme du sirop, de la confiture et du pickles de gingembre. Nous apportons également notre appui à des projets de recherche pour la culture de **soja** et de **quinoa** belges.

ODD 3

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Nos activités de commerce de détail nous permettent d'œuvrer (préventivement) à la santé et au bien-être de nos clients et de nos collaborateurs. Dans ce contexte, nous entendons tenir un rôle de précurseur, contribuer à renforcer la prise de conscience collective autour de la santé et faciliter des choix plus sains, sur le plan corporel, mental et social.

Nos efforts en matière de santé englobent non seulement notre assortiment, mais aussi nos services comme les conseils personnalisés, les outils numériques et les formations.

1 Alimentation équilibrée sur mesure

Nous proposons à nos clients une **offre équilibrée de produits**, en adéquation avec les besoins individuels de chacun. Dans nos dépliants comme dans nos livres de recettes ou encore en ligne, nous publions des **recettes** qui font la part belle à un régime alimentaire équilibré.



41 produits Boni se sont vu attribuer un meilleur Nutri-Score.

Assortiment plus sain

Avec l'appui de nos fournisseurs et de nos départements de production, nous avons amélioré la **composition et la valeur nutritionnelles** d'une multitude de produits de marques propres, dans l'ensemble des catégories. Cette démarche a débouché sur 171 produits améliorés, représentant :



167 tonnes
de sucre en moins



15 tonnes
de sel en moins



39 tonnes
de fibres ajoutées

112 tonnes
de matières grasses en moins



66 tonnes
d'acides gras saturés en moins



2 Guide pour un mode de vie plus sain

Nous guidons nos clients et nos collaborateurs sur la voie d'un mode de vie plus sain par **l'information**, **l'inspiration** et **l'accompagnement**. En toute transparence et de manière accessible à chacun, et sur la base d'une analyse scientifique. Ainsi, nous mettons à leur disposition les outils qui leur permettront d'opérer des choix en connaissance de cause et de mettre en place des habitudes saines permanentes.

Choix responsables grâce au Nutri-Score

Le Nutri-Score rend compte de la valeur nutritionnelle des produits au moyen d'un code de couleurs et de lettres clair et précis. Autrement dit, il permet aux clients de comparer d'un simple coup d'œil les produits d'un même assortiment et d'opérer des choix alimentaires en toute connaissance de cause. L'ensemble des produits des marques propres Boni et Spar arborent le **Nutri-Score sur l'emballage**, à l'exception d'une série de références de la catégorie « fruits et légumes frais ».

Pharmacie et parapharmacie

Notre **pharmacie en ligne Newpharma** et **pratiquement tous les magasins Colruyt** en Belgique facilitent l'accès à une vaste gamme de produits (para)pharmaceutiques dans des catégories telles que bébé et maman, vitamines et compléments alimentaires, en plus des produits spécialisés de premiers soins, soins à domicile et animaux. Les clients peuvent également faire livrer leur réservation Newpharma dans un point d'enlèvement chez Colruyt et Okay.

Programmes de santé à l'attention des collaborateurs

Nous avons l'intime conviction que des collaborateurs en bonne santé constituent l'ossature d'une organisation saine. Sous l'appellation « **Hello Health** », nous regroupons **trois programmes de santé préventifs** à l'attention des collaborateurs. Ces programmes s'adressent à nos collaborateurs, mais aussi aux autres entreprises.

- **Lifestyle Check** : à l'aide d'un questionnaire à fondement scientifique et portant sur les habitudes alimentaires, le niveau d'exercice physique, le sommeil et le bien-être mental des collaborateurs, nous entendons répertorier le mode de vie de collaborateurs. Ainsi, nous sommes en mesure de mettre en place une politique de santé mieux adaptée encore aux besoins réels de nos collaborateurs. Quiconque choisit de participer se voit en outre remettre un rapport personnalisé et des conseils pratiques en vue d'un mode de vie plus sain, à mettre en pratique à titre individuel.

En 2022, nous avons rondement mené un test visant à étendre le Lifestyle Check aux collaborateurs de la logistique et de la vente en plus des collaborateurs des bureaux. Ce questionnaire sera progressivement déployé à plus large échelle dans les années à venir.

- **Programme Medical Lifestyle** : en 2022, 400 de nos collaborateurs ont bénéficié d'un bilan de santé grâce au Lifestyle Check et d'une analyse de sang, suivie d'une consultation en ligne avec un médecin et un coach de vie. En dépit de la période difficile que traverse notre entreprise, nous avons décidé de maintenir le déploiement du programme.

- **Programme Hello Health** : à travers ce programme, nous avons pour ambition d'améliorer les paramètres de santé associés au syndrome métabolique grâce à un mode de vie plus sain. Au total, 100 personnes ont d'ores et déjà pris part à ce parcours.



Le programme Hello Health a été testé et validé en 2021 par une étude menée par Hello Health avec le soutien des initiatives européennes EIT Food et EIT Health et en collaboration avec les universités de Louvain et de Gand. Au terme d'une analyse personnalisée du mode de vie et d'un encadrement intensif assurés par un coach, une app et une communauté en ligne, 58% des participants signalent des améliorations notables relatives aux paramètres de santé, comme le tour de taille, le cholestérol, les triglycérides et le glucose.

Par ailleurs, **Newpharma** teste un **baromètre du stress et de l'énergie** destiné à surveiller la santé mentale des collaborateurs à l'aide d'une montre intelligente et de l'app Mindstretch de BioRICS. Cette app permet aux utilisateurs de surveiller leur niveau d'énergie mentale et leur fournit un avis personnalisé en vue de l'améliorer. 74% des collaborateurs de Newpharma prennent part à ce test.

3 Environnement de travail sain et sûr

En notre qualité d'employeur, nous entendons créer pour nos collaborateurs un environnement de travail sain et sûr dans lequel une attention toute particulière est accordée au bien-être mental et social, ainsi qu'à un **juste équilibre entre travail et vie privée** afin que nos collaborateurs puissent se sentir bien dans leur peau.

Bien-être physique

- Nous poursuivons l'objectif de zéro accident du travail à travers l'analyse des risques et la prévention. Et nous voyons nos efforts récompensés. En 2022, **916 accidents du travail** étaient à déplorer, représentant une diminution de 417 jours d'incapacité découlant d'un accident du travail par rapport à l'année précédente.
- Les collaborateurs en magasin de Colruyt testent les **capteurs ergonomiques de SpineWise**. Disposés sur la tenue de travail, ces capteurs relèvent la position du dos par rapport à la position debout et émettent un signal vibratoire dans le cas d'une trop forte contrainte.
- Tous les magasins de Colruyt Meilleurs Prix ont remplacé leurs **échelles** par une solution plus sûre et plus ergonomique pour la mise en rayon de produits : le modèle UP.
- Jims a lancé un projet pilote visant à apprendre aux collaborateurs logistiques à pratiquer sur leur lieu de travail des exercices d'échauffement et des **techniques ergonomiques de levage** afin d'éviter blessures et accidents.
- Les collaborateurs de Colruyt Group bénéficient d'une **réduction de 30% sur un abonnement de fitness** chez Jims.
- Chaque automne, les collaborateurs peuvent s'inscrire **gratuitement à la campagne de vaccination** antigrippale. En 2022, **3.840 collaborateurs** se sont fait vacciner sur le lieu de travail.



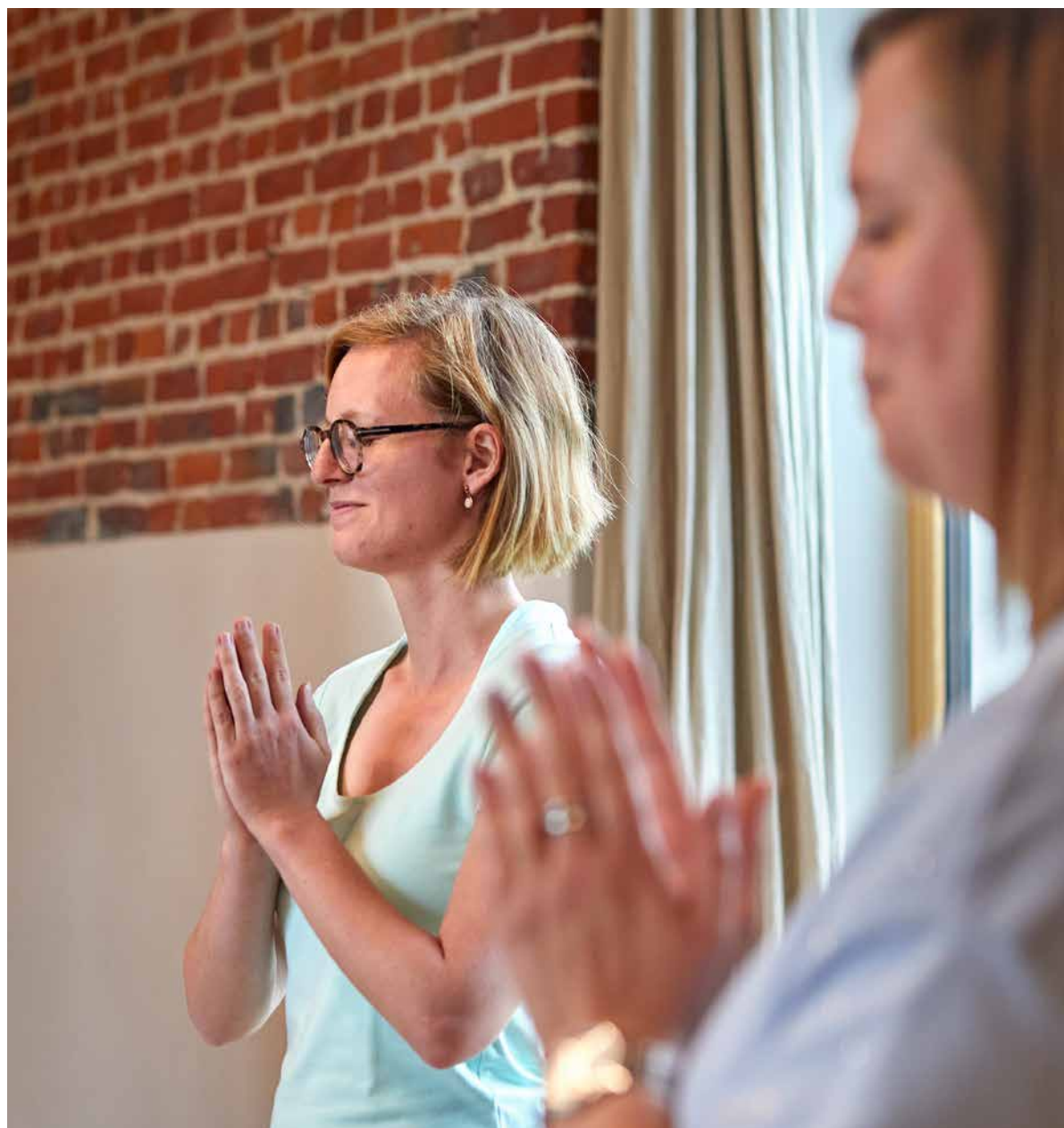
Bien-être mental

- **Le Relais** accompagne les collaborateurs qui éprouvent des difficultés dans leur vie personnelle ou familiale. Ce service neutre ne procure aucun soutien psychologique, mais offre une oreille attentive aux collaborateurs et les aiguille le cas échéant vers une assistance professionnelle externe.
- Durant le dernier exercice, Le Relais a pris contact avec **2.911 collaborateurs absents de longue durée** en dehors du parcours légal de réintégration.
- Les **personnes de confiance** viennent en aide aux collaborateurs en proie à des difficultés au travail, comme les conflits, le stress ou le harcèlement.
- Notre **équipe de soutien aux événements traumatisants** assure la prise en charge de première ligne en cas d'événement traumatisant survenu au travail, comme un accident, un braquage ou un décès.
- Nos bâtiments de bureaux abritent des **espaces de ressourcement**, où sont notamment organisées des sessions de yoga et de pleine conscience.
- Notre groupe investit massivement dans une offre de formations bien achalandée et consacrée à la **croissance personnelle** de nos collaborateurs. Des informations plus détaillées sur cette offre sont disponibles à la page 166.



Fonds de solidarité

67,6% des collaborateurs ont adhéré volontairement à notre Fonds de solidarité, notre **fonds social** qui intervient notamment en cas de maladie de longue durée. Le fonds a versé EUR 1.348.064 l'année passée.



ODD 6



L'eau est une matière première indispensable à l'humain comme à la nature. Il est donc capital de l'utiliser avec parcimonie.

Nous appliquons les principes de la gestion circulaire de l'eau dans le cadre de nos activités. Avant toute chose, nous metons sur la prévention et la réduction de la consommation d'eau. Tant que la qualité de l'eau peut être garantie, nous optons pour la réutilisation des eaux usées et de l'eau de pluie, après épuration éventuelle. Nous reconstituons les réserves d'eau par infiltration de l'eau de pluie dans la nappe phréatique. L'évacuation de l'eau dans les égouts n'intervient qu'en dernier recours.

Nous avons également pour objectif de ne générer aucune pollution ni pénurie d'eau injustifiée dans les pays d'origine lors de la fabrication de nos produits.

1 Gestion circulaire de l'eau

En 2022, nos principales activités en Belgique ont engendré la consommation de 598.066 m³ d'eau. En misant dans la plus large mesure possible sur la **récupération de l'eau de pluie et des eaux usées**, notre dépendance à l'eau de ville et à l'eau de puits a été abaissée à 63,89%.



D'ici 2025, 50% de notre principale activité⁽¹⁾ consommatrice d'eau en Belgique (en dehors de l'eau potable destinée à la vente), proviendra d'eau de pluie et d'eaux usées.

(1) Nous étudions les possibilités d'intégrer d'ici 2030 dans le cadre de cet objectif une plus grande partie des bâtiments mis en service. Dès le prochain exercice, nous rendrons compte de ce nouvel objectif.

En 2022, nous étions déjà à 36,1%.



Éviter et réduire la consommation d'eau

Nous nous attelons à limiter le plus possible notre empreinte hydrique dès la phase de conception de chaque **projet de nouvelle construction ou de rénovation**. Nous optimisons nos processus et nos installations en vue d'une utilisation plus parcimonieuse de l'eau.

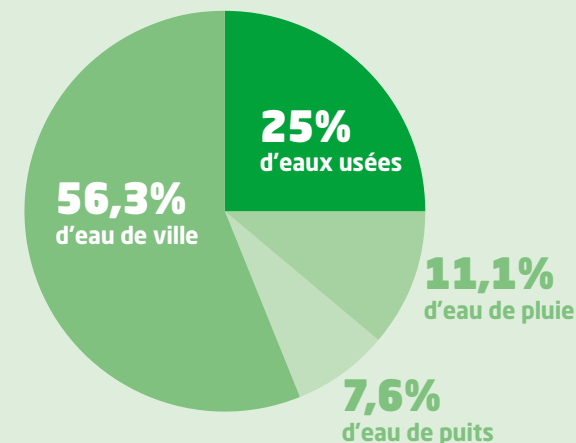
À chaque application son type d'eau

Nous n'utilisons que l'eau potable strictement nécessaire à nos activités. Notre projet « Équilibre hydrique » nous permet d'**utiliser intelligemment les données** de consommation de chaque type d'eau, du volume d'eau présent dans nos réservoirs tampons, des précipitations, etc.

Récupération de l'eau de pluie et des eaux usées

- Fin 2021, une nouvelle **station d'épuration des eaux** a été mise en service à Hal. Cette installation purifie les eaux usées industrielles et sanitaires, de même que l'eau de pluie, pour trois sites : le centre de distribution de Dassenveld, le site d'Elbeek et le siège de Wilgenveld. Ces sites représentent à eux seuls un quart de la consommation totale de notre groupe. Cette initiative a d'emblée prouvé son utilité, puisque nous avons réduit de 8.000 m³ la consommation d'eau de ville des sites raccordés, soit l'équivalent de trois piscines olympiques bien remplies, durant la période de sécheresse qui a sévi entre le 1^{er} juillet et le 18 août 2022. L'installation a transformé **34.569 m³ d'eau en eau potable** sur toute l'année 2022.
- La capacité du **bassin** de récupération d'eau de pluie de notre centre de distribution de Dassenveld a été étendue à **9.500 m³**.
- En 2022, nous avons produit **114.961 m³ d'eau potable à partir d'eaux usées** provenant de notre société de transformation de viande Fine Food Meat, soit une récupération de 51%.

Provenance de notre eau





2 Conservation et protection des réserves d'eau

Maintenir les plus grands volumes d'eau dans le **circuit hydrique naturel** et en dehors des égouts, tel est notre objectif.

- Afin de laisser l'**eau de pluie s'infiltrer dans le sol**, nous dotons nos sites de revêtements de surface perméables, de bassins de drainage, de puits et fossés d'infiltration.
- Dans le cas où le sous-sol ne permet pas l'infiltration, nous stockons l'eau de pluie sur nos terrains durant les fortes averses en vue d'une évacuation ultérieure **régulée**.
- Les **toitures végétales** de nos bâtiments nous permettent de retenir et de laisser s'évaporer une partie de l'eau de pluie tombée sur les toits.
- Dans les **zones de captage** où nous puisons de l'eau pour la production d'eau potable, nous gérons également les eaux souterraines en bon père de famille.
- Naturellement, nous respectons également toutes les **normes de déversement des eaux usées**.

3 Réduction de l'empreinte hydrique de notre assortiment

L'eau constitue un élément indispensable de la fabrication de nos produits. Afin de garantir la **disponibilité et la qualité de l'eau aux quatre coins du monde** et, à plus forte raison, dans les zones à risques, nous nous employons sans relâche à réduire l'empreinte hydrique de nos produits et services. Avec le concours de nos producteurs et de nos partenaires, nous mettons tout en œuvre pour éviter que nos activités ne pèsent à outrance sur la capacité de charge naturelle des bassins hydrographiques locaux.

Consommation d'eau de la production de fruits et légumes

Colruyt Group prend part à l'initiative **SIFAV (Sustainability Initiative Fruit and Vegetables)**, à travers laquelle nous contribuons activement à la mise en place d'une filière d'approvisionnement de fruits et légumes plus durable.

- Nous entendons ramener au niveau des bonnes pratiques la consommation d'eau intervenant dans la production de fruits et légumes dans trois bassins hydrographiques prioritaires au **Pérou**, en **Afrique du Sud** et en **Espagne**. Au cours du dernier exercice, nous nous sommes focalisés sur la recherche d'une méthode de collecte de données permettant de relever la consommation d'eau de ces régions.
- Nous entendons instaurer des **audits indépendants ou des normes hydriques** pour 70% du volume de fruits et légumes provenant de pays à haut risque hydrique.

Des informations plus détaillées sur l'initiative sectorielle SIFAV sont disponibles à la page 169.

Objectifs de durabilité à un niveau supérieur

Dans le prolongement des connaissances et expériences acquises au sein des initiatives sectorielles et des projets de filière, nous avons défini un nouvel objectif hydrique que nous entendons intégrer à l'avenir dans toutes nos chaînes commerciales.



D'ici 2025, 70% de nos produits provenant de pays à haut risque hydrique devront répondre à une norme hydrique.

ODD 7



Dans le cadre de notre politique énergétique, nous nous attachons à éviter et à réduire notre consommation. Par ailleurs, nous optons délibérément pour des solutions de substitution durables, telles que l'électricité renouvelable (produite à partir d'éoliennes et de panneaux solaires) ou l'hydrogène vert comme vecteur énergétique.

Chauffage

En 2022, nous avons **réduit de 16%** notre consommation énergétique consacrée au **chauffage**. Cette baisse spectaculaire s'explique à la fois par les températures extérieures plus chaudes et par les mesures d'économie que nous avons introduites en réponse à la crise énergétique. Ainsi, Colruyt Meilleurs Prix a remis en place les rideaux isolants dans l'espace fraîcheur et nous avons diminué d'un degré le thermostat de nos bâtiments.



Magasins basse énergie

Depuis plus de dix ans déjà, nous bâtissons uniquement des magasins basse énergie, qui se distinguent par la qualité de leur isolation et de leur étanchéité à l'air, mais aussi par leurs applications de réfrigération peu énergivores (comme les chambres froides et les surgélateurs-coffres), leurs systèmes de récupération de chaleur et leur éclairage LED. En résumé, leur consommation d'énergie se veut particulièrement basse. Dans l'intervalle, nous avons **construit 146 magasins basse énergie** et **procédé à la rénovation énergétique de 112 magasins**.

1 Éviter et réduire la consommation d'énergie

À travers notre **plan de réduction de la consommation énergétique**, nous entendons réduire d'ici 2030 la consommation d'énergie de nos activités en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg de 20% par rapport à l'année de référence 2009, proportionnellement au chiffre d'affaires en constante progression. Notre plan de réduction prévoit une approche structurelle pour les principaux consommateurs que sont le **chauffage**, la **réfrigération**, l'**éclairage** et la **mobilité**.



D'ici 2030, nous consommerons **20%** d'énergie de moins qu'en 2009 par rapport à notre chiffre d'affaires.

En 2022, nous avons déjà réduit notre consommation d'énergie de 10,4% (normalisée).



Sensibilisation

Grâce à nos campagnes de sensibilisation à la **gestion intelligente de l'énergie**, nos collaborateurs prennent conscience qu'ils ont eux aussi un rôle à jouer dans la réduction de la consommation d'énergie à travers leurs actions. Dans ce cadre, nous nous focalisons sur les gestes simples qui font la différence, comme la fermeture des portes, le dégivrage des surgélateurs et l'extinction des lumières.



Moins de kilomètres parcourus

Grâce à un planning du transport savamment étudié et à un **taux de chargement de 93,9%** des camions qui approvisionnent nos magasins Colruyt en marchandises, nous évitons les trajets en camion et la consommation de carburant inutiles. Solucious mène des tests visant à maximiser le taux de chargement des trajets retour également. Nos collaborateurs des bureaux bénéficient de la possibilité de **travailler à domicile ou dans un bureau régional** deux jours par semaine. Par ailleurs, nous offrons aux collaborateurs détenteurs d'un véhicule de société un cours d'**écoconduite**.

2 Utilisation intelligente de l'énergie

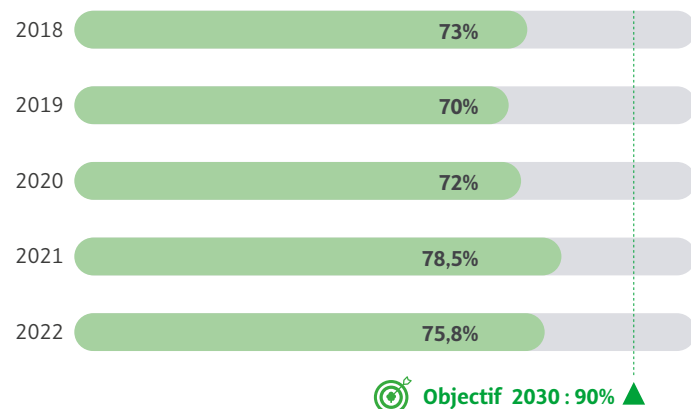


D'ici 2030, la simultanée entre la production et la consommation d'électricité sur nos sites centraux de Hal, Lot, Ollignies et Ghislenghien s'élèvera à **90% minimum**.

En 2022, nous avons atteint un taux de simultanée de 75,8%.

Nous sommes convaincus que les consommateurs d'énergie peuvent, parallèlement aux installations de production, jouer eux aussi un rôle capital dans l'équilibrage de la **charge du réseau de distribution public**. Aussi, nous calquons dans la plus large mesure possible notre consommation d'énergie sur les pics de production d'électricité verte, notamment par le pilotage flexible de nos installations de production et des consommateurs d'énergie.

Évolution de la simultanée moyenne entre notre production et notre consommation d'électricité



3 Production et utilisation d'énergie renouvelable



D'ici 2030, **60%** de notre consommation énergétique totale proviendra de sources d'énergie non fossile.

En 2022, ce chiffre s'élevait à 45,1%.



Nous maintenons nos efforts visant à accroître la part d'énergie renouvelable, notamment par le verdissement de notre parc automobile et le recours à des énergies non fossiles dans nos installations de chauffage.

Notre consommation d'électricité est renouvelable à 99%. D'ici 2030, l'intégralité de l'énergie renouvelable que nous consommons sera soit produite par nos soins, soit produite localement. Ainsi, nous limiterons les transports d'énergie et l'empreinte environnementale y afférente.

- Production d'électricité solaire par Colruyt Group : **13.166 MWh**
- Production d'électricité verte par Virya Energy pour le compte de Colruyt Group : **925.315 MWh**

Des informations plus détaillées sur la production d'énergie durable de Virya Energy sont disponibles aux pages 95 et suivantes.

4 Mise à disposition d'une énergie durable



Avec le concours de DATS 24, nous approvisionnons les marchés des particuliers et des professionnels en **électricité verte** et en **hydrogène vert**.

- DATS 24 fournit de l'**électricité verte** aux particuliers depuis le mois d'avril 2021.
- Nous avons accéléré l'extension de notre réseau de **bornes de recharge**, sur nos sites de magasins et de bureaux comme chez nos clients externes. Au terme de l'exercice, nous disposons sur 230 sites de 373 bornes de recharge, dotées presque chacune de deux points de recharge.
- DATS 24 a d'ores et déjà ouvert **trois stations à hydrogène**. De nouvelles stations suivront en 2023 à Herve, Erpe-Mere et Ollignies (pour le transport lourd).

Des informations plus détaillées sur l'offre en énergie durable de DATS 24 sont disponibles aux pages 91 et suivantes.

ODD 8



Nous entreprenons d'une manière à la fois inclusive et humaine, sur la foi de l'intégrité, de la confiance et du respect des droits de chacun. Un travail digne, un environnement de travail stimulant et des conditions de travail appropriées, pour nos collaborateurs comme chez nos producteurs, fournisseurs et partenaires, constituent les maîtres-mots.

Colruyt Group est une organisation tournée vers le développement, qui accorde une grande importance à l'évolution conjointe et permanente des individus, de l'entreprise et de la société. À travers un vaste éventail de formations, nous proposons à nos collaborateurs de multiples opportunités de développer leurs compétences personnelles et professionnelles. Jeunes et moins jeunes trouveront dans la Colruyt Group Academy divers ateliers, conférences et webinaires. Et à travers la Collibri Foundation, nous investissons dans la formation des jeunes en Belgique et à l'étranger.

1 Le travail chez Colruyt Group

Nous optons résolument pour la **création d'emplois durables et un travail digne**, qui permettront à chaque collaborateur d'apporter une contribution positive. En façonnant un contexte professionnel optimal, où chacun peut devenir la meilleure version de lui-même, nous entendons nouer une relation à long terme avec chacun de nos collaborateurs.

Effectifs durables

Dans une entreprise de notre ampleur, caractérisée par un portefeuille diversifié de marques et d'enseignes ainsi qu'une vaste panoplie de services d'appui, les possibilités de **développement de carrière** ne manquent pas. Nous guidons activement nos collaborateurs sur cette voie à travers une multitude de formations, de documents de réflexion, d'exercices sur les talents, de plans de développement personnel, etc. Nous accordons également une importance majeure à un **juste équilibre entre travail et vie privée**.

- Colruyt Group comptait **33.384 collaborateurs** au 31 mars 2023, soit 388 de plus qu'à l'exercice précédent.
- L'**ancienneté** moyenne s'élève à **11 ans**.
- **78,8%** de nos collaborateurs occupent un **poste à temps plein**.
- **99%** de nos collaborateurs ont un **contrat à durée indéterminée**.
- Durant l'exercice 2022/23, **3.030 collaborateurs** ont effectué une **rotation de fonction**.



Lieu de travail inclusif où chacun a sa place

Colruyt Group entend se profiler comme une **organisation inclusive**, ouverte à toutes et à tous, à l'écoute et permettant à chaque individu d'être lui-même. L'inclusivité est indispensable à l'enrichissement de la **diversité**. Nous reconnaissons et apprécions le fait que chaque individu représente la somme de ses caractéristiques uniques, visibles (telles que l'âge, la langue, l'ethnicité...) et moins visibles (telles que les traits de caractère, les convictions, les compétences, les besoins, la maladie, le handicap, le style de travail, les préférences sexuelles, la croyance religieuse...).

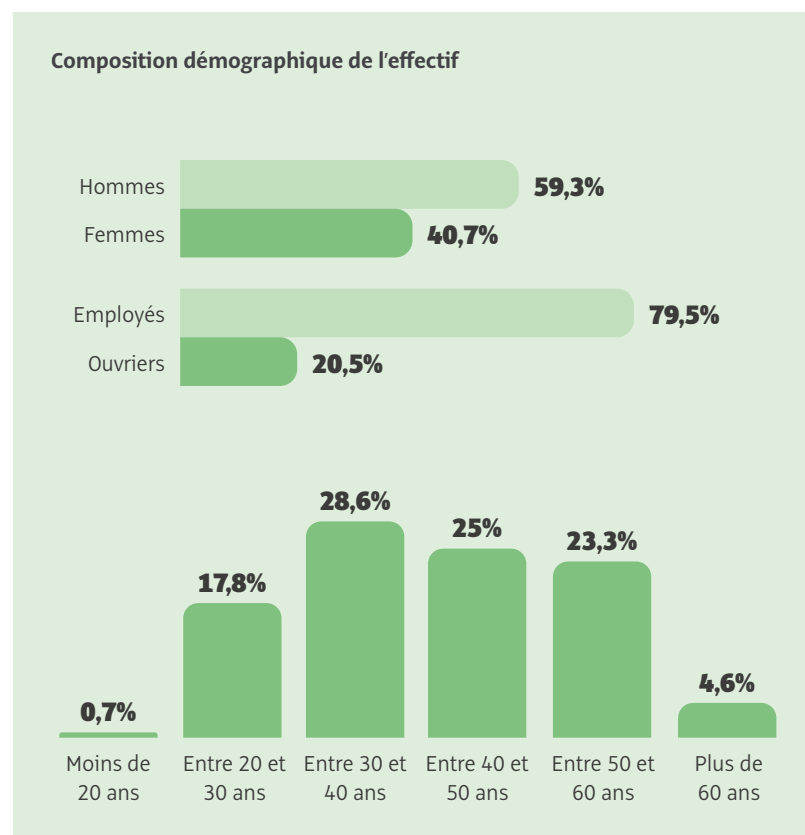
En tant qu'entreprise, nous entendons abattre un maximum de barrières et nous ne tolérons **aucune forme de discrimination ou de racisme**. Nous sommes convaincus que le savant mélange hétéroclite de talents, compétences, personnalités et expériences de nos collaborateurs constitue le terreau fertile dans lequel nous créons ensemble une valeur ajoutée.

- Colruyt Group compte **94 nationalités**.
- Notre **offre de formations** fait la part belle aux équipes multiculturelles et à la communication interculturelle.

Nombre de collaborateurs en ÉTP (équivalent temps plein)

	Exercice 2021/22	Exercice 2022/23	Évolution emploi
Belgique	28.215	28.332	117
Grand-Duché de Luxembourg	147	157	10
France	2.320	2.369	49
Autres pays	528	677	149
Total Colruyt Group	31.210	31.535	325

- Les responsables hiérarchiques se voient octroyer les moyens d'évoquer le risque de **précarité des collaborateurs** et d'aiguiller ces derniers vers des canaux d'assistance internes et externes.
- Notre **procédure de recrutement** est ouverte à tous, indépendamment de l'âge, de la culture, du handicap, de l'origine ethnique, de l'identité de genre, de l'état civil, des convictions politiques, de la religion ou de l'orientation sexuelle des candidats. Nous nous investissons également dans des procédures de sélection alternatives afin de répondre aux besoins des personnes défavorisées par un accès plus difficile au marché du travail.
- L'organisation de jeunesse JES a décerné à **Solucious** le titre d'« **Entreprise inclusive 2022** » pour sa façon d'offrir des opportunités aux personnes qui éprouvent des difficultés à accéder au marché du travail. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles à la page 90.



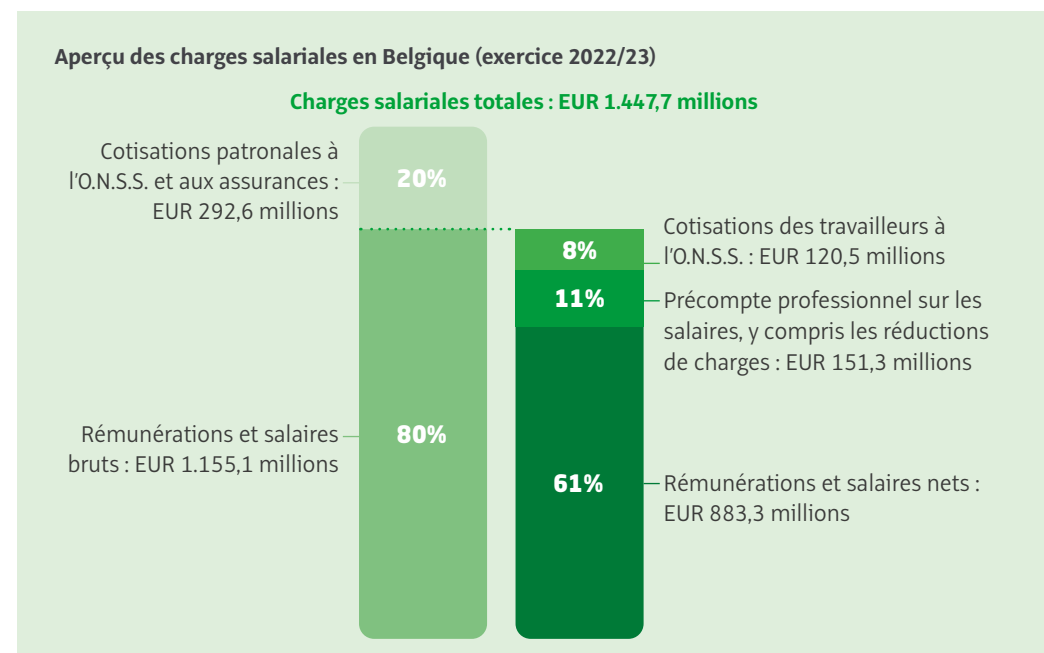
Plus qu'une simple rémunération

Nos collaborateurs peuvent compter sur une **enveloppe salariale conforme au marché**. Par ailleurs, nous nous attachons à les mettre en position de récolter les fruits de la croissance de l'entreprise.

- Depuis 1987, nos collaborateurs peuvent acquérir des parts de la SA Éts Fr. Colruyt en souscrivant à l'**augmentation de capital annuelle** à des conditions avantageuses. Les augmentations de capital sont proposées par le Conseil d'administration et approuvées par l'Assemblée générale extraordinaire. Les actions restent bloquées pendant cinq ans. En 2022, 1.489 collaborateurs ont souscrit à 238.500 actions, apportant ensemble un capital de **EUR 5,4 millions**.
- Depuis les années 90, Colruyt Group a octroyé une participation bénéficiaire à l'ensemble des collaborateurs en Belgique – dans la mesure où les résultats financiers le permettaient – en reconnaissance de leur engagement. En raison de la baisse significative des résultats de l'entreprise au cours de l'exercice 2022/23, les modalités relatives à la **participation bénéficiaire** ne sont cependant pas remplies.

Évolution des apports de capitaux des collaborateurs

Année	Montant (en millions EUR)	Nombre d'actions
2019	15,9	380.498
2020	10,3	222.372
2021	7,3	184.228
2022	5,4	238.500



2 Apprendre et se développer ensemble

Colruyt Group est une organisation résolument tournée vers le développement et encourage à ce titre **l'apprentissage et le développement permanents** de chacun, tant sur le plan professionnel que personnel.



Formations et parcours d'apprentissage pour collaborateurs

Nous optimisons sans cesse notre offre de formations à l'attention des collaborateurs afin d'**élever la qualité** et de répondre aux **actuels besoins en matière de formation**. En 2022, l'accent portait sur les formations adressées aux cadres intermédiaires et supérieurs, les formations sur le terrain, les compétences et les outils pédagogiques numériques, l'analyse et l'uniformisation des données du groupe.

Parallèlement aux formations professionnelles, nous investissons également dans des formations dévolues au **développement personnel, mental, émotionnel, physique et spirituel** des collaborateurs. Les collaborateurs disposant d'une bonne connaissance d'eux-mêmes et de leurs facteurs de stress se révèlent plus résilients et davantage capables d'anticiper les situations difficiles.

- Pendant l'exercice 2022/23, nous avons investi **EUR 37,7 millions** dans la formation des collaborateurs, soit **2,6% de la masse salariale**.
- **2.702 collaborateurs** ont pris part à l'une des **82 différentes formations** consacrées à la **croissance personnelle et à la santé**.



La Colruyt Group Academy comme source d'inspiration pour les consommateurs

Pendant l'exercice 2022/23, **41.458 personnes** ont pris part aux ateliers, conférences, webinaires et événements organisés par la Colruyt Group Academy. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles à la page 106.



Formation de jeunes avec la Collibri Foundation

À travers notre fondation Collibri Foundation, nous contribuons à la formation de jeunes évoluant dans un contexte sociétal vulnérable. En 2022, nous avons investi **EUR 1.152.935** dans 18 projets de formation dans huit pays, offrant ainsi à **11.202 jeunes** un avenir plus radieux. Des informations plus détaillées à ce sujet sont disponibles à la page 116.

3 Filière aux conditions de travail dignes

En raison de sa présence sur le marché international, Colruyt Group prend ses responsabilités en s'assurant de l'existence de **conditions de travail correctes** chez les producteurs de ses marques propres, en particulier dans les pays à risque.

Amfori BSCI pour des droits humains universels

Le groupe est membre d'amfori BSCI, une plateforme internationale regroupant des entreprises désireuses d'améliorer les conditions de travail chez les producteurs aux quatre coins du monde. Nous demandons à nos fournisseurs de produits de marques propres et d'importation de signer le **code de conduite amfori BSCI**, par lequel ils s'engagent à souscrire aux **principes universels des droits humains** relatifs à l'âge minimal des travailleurs, à une juste rémunération, à l'exclusion du travail des enfants et des travaux forcés, à des conditions de travail sûres et saines, à la proscription de la discrimination, etc.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur notre politique en matière de droits humains sur www.colruytgroup.com, sous la rubrique « Informations destinées aux actionnaires ».



Initiatives sectorielles

À travers diverses initiatives sectorielles, **nous unissons nos forces avec d'autres acteurs de la filière** pour provoquer des changements positifs d'un bout à l'autre de la filière d'approvisionnement.

Sustainability Initiative Fruit and Vegetables (SIFAV)

Avec le concours des autres partenaires de la filière, nous contribuons à une filière plus durable, tant sur le plan environnemental que social, pour les fruits et légumes frais. Dans le cadre de la SIFAV, nous avons souscrit aux objectifs sociaux suivants pour 2025 :

- 90% de nos fruits et légumes provenant de zones à risque moyen à élevé répondent à des **normes sociales** spécifiques, évaluées par une tierce partie.
- Nous entendons recenser les différences en matière de **revenu décent** au moins pour l'une de nos filières et expérimenter, avec le concours de nos partenaires de la filière, diverses stratégies permettant de combler cet écart.

Lors de notre rapport pour l'exercice 2022/23, il s'est avéré que la collecte de toutes les données correctes relatives aux filières relève



du défi. Pour mieux cerner les risques en matière de durabilité au sein des filières d'approvisionnement et pour affiner les données dans nos fichiers, nous avons commencé récemment à utiliser la banque de données AgriPlace.

En partenariat avec Delhaize et les divisions belges de Lidl, d'Aldi et de Jumbo, nous avons souscrit à l'engagement de garantir un revenu décent aux **ouvriers des plantations de bananes** d'ici 2027. Nous prenons d'ores et déjà cet engagement en considération dans nos négociations d'achat.

Beyond Chocolate

Signé en 2018, l'accord sectoriel « Beyond Chocolate » entend améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao pour 2030, notamment en leur assurant un revenu décent. Nous octroyons d'ores et déjà un **prix de référence assurant un revenu vital** aux cultivateurs de cacao de notre projet de filière en Côte d'Ivoire.

Des informations plus détaillées sur les initiatives sectorielles auxquelles nous contribuons sont disponibles à la page 169.

Audits sociaux

Nous nous assurons du respect du code de conduite amfori BSCI par nos partenaires commerciaux au moyen d'**audits sociaux conduits par des organismes agréés**. Dès lors qu'un producteur enfreint les directives, nous entamons une procédure d'appui visant à apporter les améliorations nécessaires à la poursuite de la collaboration, notamment au moyen de formations. Faute d'amélioration à l'audit suivant, il est mis un terme à la collaboration.

En 2022, **260 des 404 producteurs** partenaires ont fait l'objet d'un audit social, passant de 81% en 2021 à 64,4%. Cette baisse peut s'expliquer par le manque de données et par le fonctionnement encore lacunaire de la nouvelle plateforme d'audit d'amfori BSCI. L'audit s'est soldé par un résultat positif pour 90% des producteurs actifs dans des pays à risque.

ODD 12



Distributeur disposant de ses propres départements de production, Colruyt Group exerce une influence sur l'ensemble de la filière d'approvisionnement, du sourcing à la consommation, en passant par la production et la distribution.

Grâce à la certification, aux initiatives sectorielles et aux projets de filière internationaux, nous faisons une différence durable dans les régions où nous nous approvisionnons en matières premières et autres produits. Plus près de chez nous, nous nous engageons également dans la production durable, dans la réduction des déchets et des pertes alimentaires, dans les emballages et les méthodes de construction circulaires et dans le bien-être animal.

Enfin, nous encourageons la consommation responsable en informant correctement nos clients et en leur proposant un programme d'épargne durable.

1 Sourcing responsable

Nous entendons tirer parti de notre élan économique pour encourager les **pratiques sociales et environnementales vertueuses et respectueuses du bien-être animal** chez les producteurs, les agriculteurs et les fournisseurs qui nous approvisionnent en matières premières et autres produits, en Belgique comme à l'étranger.

Les **droits humains** nous tiennent également à cœur et nous exigeons la même démarche de la part de nos partenaires. Notre groupe s'organise dans la plus large mesure possible autour du principe de diligence raisonnable afin de prévenir, atténuer ou juguler les violations des droits humains. Vous trouverez des informations plus détaillées sur notre politique en matière de droits humains sur www.colruytgroup.com, sous la rubrique « Informations destinées aux actionnaires ».

Certification des produits de marques propres

Lorsque des produits de marques propres que nous vendons en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg comportent des matières premières qui s'accompagnent notoirement et significativement de risques en matière de durabilité, nous optons systématiquement pour des **certifications durables** centrées sur les aspects sociaux et environnementaux.

- **Poisson, coquillages et crustacés sauvages : 98,9%** des produits sont porteurs d'une certification MSC (Marine Stewardship Council), d'une évaluation positive délivrée par l'institut ILVO (Institut flamand de recherche sur l'agriculture et la pêche) ou d'une évaluation positive délivrée par la fondation ISSF (International Seafood Sustainability Foundation) pour le thon en conserve.
- **Poisson, coquillages et crustacés d'élevage : 98,1%** des produits sont porteurs de la certification ASC (Aquaculture Stewardship Council) ou Bio.
- **Café : 100%** certifié (Rainforest Alliance (y compris UTZ), Bio, Fairtrade).



- **Produits à base de cacao : 99,5%** certifiés (Rainforest Alliance (y compris UTZ), Bio, Fairtrade).
- **Huile de palme et huile de palmiste : 100%** certifiées RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil).
- **Soja dans l'alimentation animale : 100%** compensé par des crédits RTRS (Round Table on Responsible Soy).
- **Soja dans l'alimentation : 100%** du soja provenant d'Asie et d'Amérique du Sud, où la culture du soja présente un risque de déforestation, et **100%** des dérivés de soja sont certifiés (RTRS, ProTerra, Bio) ou compensés par l'achat de crédits RTRS.
- **Bois, charbon de bois et papier : 100%** certifiés FSC (Forest Stewardship Council), PEFC (Programme for Endorsement of Forest Certification Schemes) ou Der Blaue Engel (spécifique au papier).
- **Coton : 100%** des produits de coton de Dreambee sont certifiés BCI (Better Cotton) ou GOTS (Global Organic Textile Standard). **80 références** commercialisées chez Colruyt Meilleurs Prix (slips, chemisettes, chaussettes) sont certifiées GOTS.



Projets de filière internationaux

Dans le cadre de projets de filière internationaux, nous œuvrons en collaboration avec des associations familiales d'agriculteurs dans des régions en développement afin de commercialiser un produit aussi durable que possible. La transparence est le maître-mot. En 2022, nous avons pris une part active dans **8 projets de filière internationaux**, qui ont donné naissance à **41 produits de marques propres**. Ces projets de filière sont adossés à des projets de formation à l'attention des jeunes de la région sous la houlette de notre fondation Colibri Foundation.

Du cacao de Côte d'Ivoire

Depuis le mois d'août 2020, nous appuyons pour une période de trois ans 102 familles de cultivateurs ivoiriens, qui livrent le cacao utilisé dans la **tablette de chocolat noir 72% de la marque Boni**. En échange de leur travail, ces cultivateurs obtiennent un **prix de référence leur assurant un revenu vital**, ainsi qu'un appui dans l'amélioration de la biodiversité et de la résilience face au changement climatique. Mené en collaboration avec IDH Sustainable Trade Initiative, le producteur Puratos, l'organisme de développement Rikolto, l'organisme de certification Fairtrade, la coopérative ivoirienne ECSP et les centres de formation Agro-Insight et Access Agriculture, ce projet nous permet de répondre aux objectifs de l'accord sectoriel « Beyond Chocolate ». Lorsque le projet prendra fin à l'été 2023, nous entendons étendre ce modèle à l'ensemble de l'assortiment des tablettes de chocolat de la marque Boni.



Du miel bio du Brésil

Depuis février 2023, les magasins Colruyt Meilleurs Prix et Bio-Planet commercialisent du miel bio issu de notre projet de filière au Brésil, mené en collaboration avec la coopérative agricole Coopemapi, l'ONG internationale Trias et le fournisseur Meli. Colruyt Group garantit aux apiculteurs locaux un **prix équitable, transparent et stable** en adéquation avec les coûts de production du miel. De plus, en combinant l'élevage des abeilles à la culture de fruits, légumes et plantes aromatiques bio, les apiculteurs contribuent à régénérer l'écosystème naturel de la savane du Cerrado.



Élargissement des objectifs de développement durable

En nous fondant sur les données et les expériences accumulées dans le cadre des initiatives sectorielles et de projets de filière, nous avons formulé de nouveaux objectifs que nous entendons intégrer dans l'ensemble de nos filières commerciales à l'avenir.



D'ici 2025, 70% de nos produits provenant de pays à haut risque hydrique devront répondre à une norme hydrique.



D'ici 2030, nous excluons la déforestation et la conversion de terres agricoles pour les produits issus de filières à risque.

Initiatives sectorielles

À travers diverses initiatives sectorielles, **nous unissons nos forces avec d'autres acteurs de la filière** pour provoquer des changements positifs d'un bout à l'autre de la filière d'approvisionnement, en particulier dans les régions où nous nous approvisionnons en matières premières et autres produits. Ainsi, nous sommes en mesure de placer la barre de la durabilité **bien plus haut tout en conservant un système équitable**.

Sustainability Initiative Fruit and Vegetables

Colruyt Group prend part à l'initiative sectorielle **SIFAV (Sustainability Initiative Fruit and Vegetables)** et y représente les distributeurs belges. Avec l'appui de nos partenaires de filière, nous contribuons à une filière d'approvisionnement plus durable pour les fruits et légumes frais.

Aperçu non exhaustif des objectifs de la SIFAV pour 2025 :

- Réduction de 25% des émissions carbone pour trois produits.
- Réduction de 25% du gaspillage et des pertes alimentaires pour trois produits.
- Réduction de la consommation d'eau au niveau des

bonnes pratiques dans trois bassins hydrographiques prioritaires au Pérou, en Afrique du Sud et en Espagne.

- Audits indépendants ou application de normes hydriques pour 70% du volume de fruits et légumes provenant de pays à haut risque hydrique.
- 90% des fruits et légumes provenant de zones à risque moyen à élevé répondent aux normes environnementales et sociales, évaluées par une tierce partie.

Beyond Chocolate

Signé en 2018, l'accord sectoriel « Beyond Chocolate » entend améliorer les conditions de vie des producteurs de cacao pour 2030.

Objectifs de l'accord sectoriel « Beyond Chocolate » :

- L'ensemble du chocolat belge doit répondre à une norme de certification pour 2025. **100% de nos barres et tablettes de chocolat de marques propres sont d'ores et déjà certifiées.**
- Les cultivateurs de cacao devront percevoir un **revenu décent** pour 2030.
- La culture du cacao au profit du secteur du chocolat belge **ne pourra plus provoquer de déforestation** pour 2030.

Bien-être animal accru

Nous œuvrons sans relâche en faveur de **meilleures conditions de vie pour tous les animaux** destinés à la consommation (sous-produits inclus) en commençant par nos produits de marques propres

- 100% de la viande fraîche et des préparations de viande de nos marques propres proviennent d'**animaux étourdis avant abattage**. En 2022, l'ensemble des abattoirs belges qui approvisionnent notre société de transformation de viande Fine Food Meat ou nos magasins a fait l'objet de contrôles inopinés sur le bien-être animal.
- Colruyt Meilleurs Prix et Okay ont été les premiers distributeurs de Belgique à s'engager en faveur de l'instauration de **critères plus stricts en matière de bien-être animal pour les poulets de chair** d'ici 2026. En juillet 2022, les premiers **poulets bien-être** ont intégré les rayons des boucheries Colruyt (20% des références de poulet, 7% du volume total) et Okay (15% des références de poulet frais, 3,6% du volume total). La majeure partie est issue d'une nouvelle collaboration exclusive avec 17 éleveurs de poulets belges, qui appliquent pas à pas les critères de l'initiative **Better Chicken Commitment (BCC)**. Les animaux évoluent sous la lumière du jour et disposent de 40% d'espace supplémentaire. Une race à la croissance plus lente est introduite et les œufs éclosent dans le poulailler (NestBorn).
- Bio-Planet est le premier distributeur belge à commercialiser exclusivement des **œufs issus de couvoirs respectueux des poussins mâles**. Des millions de poussins mâles sont tués chaque année en Europe en raison du faible intérêt économique et écologique qu'ils présentent. Grâce à la méthode **Seleggt**, nous pouvons déterminer le sexe du poussin après seulement neuf jours, sans endommager l'œuf. Les œufs censés donner naissance à des poussins mâles sont retirés du cycle de couvain et transformés en alimentation animale.
- Colruyt Meilleurs Prix et Okay collaborent avec trois organisations de producteurs belges pour **35% de la viande de bœuf** commercialisée dans leurs magasins. Conjointement avec les éleveurs, nous œuvrons au bien-être des vaches et exigeons qu'elles puissent paître **en prairie au moins la moitié de l'année**. Par ailleurs, les animaux passent toute leur vie dans la ferme qui les a vu naître.
- Toute la **viande fraîche de lapin** vendue chez Colruyt, Spar et Solucious provient de lapins élevés dans des **parcs respectueux de l'animal**. Par ailleurs, la viande destinée à Colruyt et Solucious est 100% belge, ce qui limite le temps passé par les lapins à bord d'un camion. Afin de garantir une offre suffisante, Spar importe également des lapins d'élevage en parcs des Pays-Bas.



2 Utilisation parcimonieuse des matières premières

En notre qualité de distributeur, nous utilisons des matières premières pour la fabrication de produits et de matériaux, et le fonctionnement de nos magasins et activités. Année après année, nous nous employons à **réduire** la quantité de **déchets résiduels** et à **éviter les pertes alimentaires**.

En l'occurrence, nous rendons nos produits, nos emballages et nos services plus circulaires tout en valorisant nos flux résiduels. À cette fin, nous œuvrons selon les principes de **l'économie circulaire**, qui prévoit le **recyclage et la réutilisation systématiques des matières premières disponibles**. Pour nous guider sur cette voie, nous nous appuyons sur le concept de « R-ladder » : Refuse, Rethink, Reduce, Reuse, Recircle, Recycle et Recover.

Conditionnements plus ingénieux



D'ici 2025, tous les emballages ménagers de nos produits de marques propres seront réutilisables ou recyclables.

Nous sélectionnons pour chacun de nos produits de marques propres l'emballage le plus respectueux de l'environnement. Si possible, nous éliminons purement et simplement l'emballage de l'équation. Pour les produits emballés, nous nous efforçons de remplacer, d'amincir ou de réduire l'emballage, du moins en partie. Par ailleurs, nos emballages sont conçus en vue d'une **réutilisation** ou d'un **recyclage** aisé après utilisation. Enfin, nous optons pour des emballages fabriqués à base de **matières recyclées, renouvelables ou certifiées**. Et l'emploi d'emballages novateurs nous permet de surcroît de prolonger la durée de conservation des produits frais.

- Les centres de tri du PMC peinent généralement à reconnaître les produits intégralement recouverts d'un film imprimé (« sleeve »). Aussi, les sirops de la marque Boni se sont vu doter en 2022 d'un **film perforé** aisément déchirable et d'instructions de tri sans équivoque à l'attention des consommateurs. Les sauces dessert et les yaourts à boire leur emboîteront le pas en 2023. Cette démarche permettra alors d'assurer chaque année le tri correct de 140 tonnes de matériau d'emballage.
- En 2022, l'assortiment de boissons de la marque Boni a abandonné les bouteilles en PET coloré au profit du **PET transparent**, qui autorise la fabrication de nouvelles bouteilles transparentes par la suite.





D'ici 2025, nos emballages en PET pour boissons se composeront de **50%** de PET recyclé.

34,7%

Objectif : 50% ▲

- Les plantes aromatiques de la marque Boni sont à présent conditionnées dans un **emballage novateur microperforé**, qui maintient l'humidité à l'intérieur et l'oxygène à l'extérieur, assurant la fraîcheur prolongée du contenu.
- Les concombres de la marque Boni en provenance d'Espagne sont désormais proposés dans un **emballage** qui tient lieu de **barrière d'humidité** permettant de prolonger leur durée de conservation. Okay propose également les radis à fanes et les carottes de Boni dans un emballage, pour une conservation prolongée.
- La salade iceberg de la marque Boni est quant à elle proposée dans un **emballage pourvu d'une soudure médiane supplémentaire**. Les clients peuvent donc ouvrir uniquement le compartiment dont ils ont besoin sans exposer l'autre partie à l'oxygène, ce qui prolonge également la durée de conservation du produit.



Éviter et réduire les pertes alimentaires

Nous recherchons sans relâche des solutions pour lutter contre les pertes alimentaires. En 2022, nous avons vendu 96,8% de nos produits alimentaires frais en Belgique grâce à une **gestion efficace des stocks** et à une **conservation optimale**. Nous n'avons donc pas réussi à atteindre l'objectif de 97,4% adossé à notre chiffre d'affaires cette année. Nous sommes néanmoins parvenus à réduire le volume de nos pertes alimentaires de **1.911 tonnes en chiffres absolus**, une baisse significative de 11,2% par rapport à 2021.



Nous entendons vendre au moins **97,4%** de nos produits alimentaires (en Belgique).

96,8%

Objectif : 97,4% ▲

38,3% des invendus encore consommables ont été consacrés à la **consommation humaine ou animale**. La part des surplus alimentaires destinée à la consommation humaine a atteint pour la première fois les 20,1%. La part inutilisable, destinée à l'incinération, a chuté à 6,7%. Nous avons donc accompli des progrès notables dans notre quête d'une destination durable pour les surplus alimentaires.

- Nous formons nos collaborateurs en magasin et les encourageons à céder un maximum d'invendus aux organisations sociales. Ainsi, nous avons été en mesure de faire don d'une quantité record de **6.649 tonnes de surplus alimentaires** en 2022.
- Avec le concours de deux fournisseurs, nous cultivons des **champignons sur un substrat à base de résidus de pain** de Bio-Planet. Ces champignons ont été temporairement commercialisés chez Cru en 2021. Une nouvelle étape a été franchie l'an dernier : Bio-Planet a procédé à la mise en vente de deux variétés issues de ce projet circulaire. Par ailleurs, les résidus invendables des champignons sont réutilisés dans un burger novateur d'un genre nouveau. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 59.

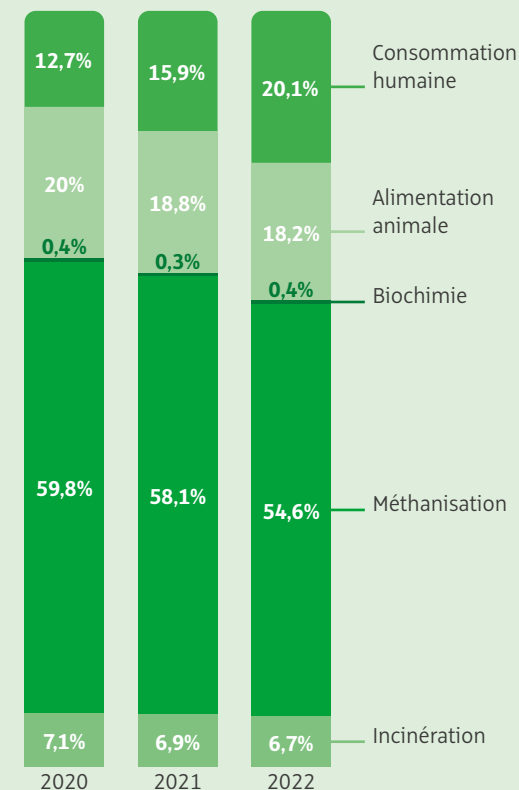


D'ici 2025, au moins **40%** de nos invendus encore consommables seront destinés à l'alimentation humaine ou animale (en Belgique).

38,3%

Objectif : 40% ▲

Destination des surplus alimentaires



Éviter et réduire les déchets

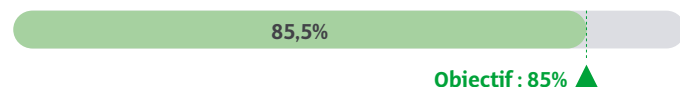
La quantité de nos déchets a baissé de **6.943 tonnes** (-8,65%) pour atteindre 73.301 tonnes. Ces chiffres ne tiennent pas compte des déchets de construction. Avec 85,5%, nous avons atteint notre **plus haut taux de recyclage** jamais enregistré. La quantité de déchets résiduels non réaffectés et incinérés a baissé à **11.562 tonnes**, soit le niveau le plus bas depuis le début de nos relevés en 2003.



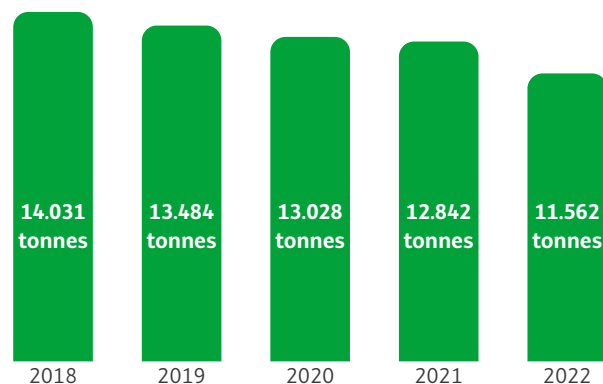
Nous réduisons chaque année notre quantité de déchets par million d'euros de chiffre d'affaires.



Nous recyclons au moins 85% de nos flux résiduels.



Évolution de la quantité de déchets résiduels (en tonnes)



Construction et rénovation circulaires

Nous nous attachons à incorporer un maximum de matériaux dans un cycle de **réutilisation** ou de **recyclage de haute performance** dans l'ensemble de nos projets de construction et de transformation. Nous testons de nouveaux matériaux et techniques de construction circulaire, comme les systèmes de façade encliquetables, les parois intérieures flexibles, les panneaux de toiture démontables, etc. Nous cartographions l'intégralité de l'empreinte environnementale à travers des analyses du cycle de vie. Ainsi, nous sommes en mesure d'adopter une approche structurelle pour notre processus de réutilisation et de recyclage, en toute transparence et en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires du secteur de la construction.



- Qui dit construction circulaire, dit **inventaire** en bonne et due forme de tous les matériaux utilisés, de leur cycle de vie et de leur empreinte environnementale. Année après année, nous complétons notre inventaire au gré des constructions, rénovations et démolitions de bâtiments, pour les matériaux destinés au gros œuvre et à l'aménagement.
- En collaboration avec le VITO et l'OVAM, nous œuvrons à l'optimisation de **Totem**, un **outil belge** permettant d'évaluer **l'empreinte environnementale de notre patrimoine**. Nous nous joignons aux producteurs et aux sociétés de recyclage pour concevoir des passeports pour nos matériaux de gros œuvre et utilisons l'outil européen Levels pour cartographier notre circularité.
- Nous avons été les premiers en Belgique à appliquer la technique « **ClickBrick Pure** » à l'occasion de la construction du magasin Colruyt de Zoersel. Ce système de superposition à sec sans colle ni mortier garantit la réutilisation aisée des briques de façade. Nous déploierons cette technique éprouvée à plus grande échelle.
- Nous appuyons un projet de Kamp C visant à rechercher des **matériaux biosourcés provenant de nos propres flux résiduels**.
- Colruyt Group a signé l'**accord flamand sur le béton**, destiné à réduire l'utilisation de béton et son empreinte environnementale. Au travers du projet **Living Lab Circulaire Béton**, nous examinons la façon dont nous pouvons trouver le mélange de béton le plus durable pour chaque application, grâce à l'utilisation maximale de matériaux recyclés et d'éléments préfabriqués réutilisables.
- Dans le cadre du **projet européen ICEBERG**, nous menons en collaboration avec 34 partenaires issus de dix pays des recherches sur le recyclage des matériaux bruts issus de la démolition (exploitation minière urbaine). Le béton récupéré après la démolition du magasin Colruyt de Deinze en 2022 nous a permis de confectionner des blocs carbonatés, qui absorbent du CO₂ au lieu d'en émettre. Nous examinons actuellement les applications possibles pour ces blocs.



Le projet européen ICEBERG bénéficie du soutien financier du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 869336.



Ce projet bénéficie de l'appui du programme « Vlaanderen Circulair » mené en collaboration avec le guichet flamand de l'innovation et de l'entreprise (VLAIO).

3 Consommation responsable

Nous aidons nos clients à consommer de manière plus responsable à travers notre offre de produits et services. Et grâce à nos **labels visuels** comme nos icônes « Pas à pas », le Nutri-Score et l'Éco-score, nous les informons et les inspirons en toute transparence.



Éco-score

Afin de guider nos clients sur la voie d'habitudes alimentaires à l'empreinte environnementale réduite, nous avons été le premier distributeur de Belgique à introduire en mars 2021 l'Éco-score, un code de couleurs et de lettres simple qui rend compte de l'**empreinte environnementale des produits**. Aujourd'hui, Colruyt Group est le distributeur belge le plus avancé dans le déploiement du label.

- L'Éco-score orne d'ores et déjà l'**emballage de plus de 500 produits** de marques propres.
- L'Éco-score figure sur l'**étiquette de prix** des produits commercialisés chez Colruyt Meilleurs Prix, Bio-Planet et Okay.
- Les clients peuvent consulter l'Éco-score sur l'ensemble des **apps** et **sites web** de Colruyt Group.
- Nous faisons la promotion de l'Éco-score à travers des **spots publicitaires** diffusés à la télévision, à la radio, en ligne et dans nos magasins. Un nombre croissant de produits fait mention de l'Éco-score et du récit sous-jacent dans nos dépliants.
- Une étude de marché révèle que **41%** des consommateurs belges **connaissent l'Éco-score**. 73% d'entre eux associe correctement l'Éco-score à l'empreinte environnementale des produits.



Points d'épargne pour l'environnement

En novembre 2022, Colruyt Group a lancé un **programme d'épargne**, qui récompense les clients pour l'achat de produits à faible empreinte environnementale. Tout produit arborant un Éco-score A ou B permet d'engranger des points. Avec 100 points, les clients peuvent sponsoriser la plantation d'un arbre ou l'aménagement d'un mètre carré d'espace naturel ou de prairie fleurie, ou encore suivre un atelier de la Colruyt Group Academy consacré à la durabilité. Nous menons ce projet en collaboration avec BeeOdiversity, GoodPlanet, Bûmplanters et Nassonia.

7.280 clients qui ont échangé leurs points entre le 3 novembre 2022 et le 31 mars 2023 ont permis de planter 4.320 arbres, 7.125 m² de prairie fleurie et 2.610 m² d'espace naturel accueillant des cigognes noires.



ODD 13

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Chaque jour, nous nous attachons à maintenir notre incidence sur le changement climatique à son plus bas niveau en visant systématiquement des résultats à long terme. Nous contrôlons les émissions de gaz à effet de serre – tels que le CO₂, le méthane et le protoxyde d'azote – selon les trois champs d'application (scopes) du Protocole sur les Gaz à Effet de Serre (GES) reconnu à l'échelle internationale.

- **Scope 1 :** les émissions générées directement par nos activités liées aux bâtiments, aux transports et à la production.
- **Scope 2 :** les émissions générées indirectement par la production de l'énergie que nous achetons.
- **Scope 3 :** les émissions générées indirectement dans la chaîne de valeurs dans le cadre de nos activités, chez nos fournisseurs comme chez nos clients.

1 Éviter et réduire les émissions de gaz à effet de serre : scopes 1 et 2

Grâce aux multiples projets menés dans le cadre de notre **plan de réduction des émissions de CO₂**, nous avons d'ores et déjà été en mesure de produire d'excellents résultats ces dernières années : entre 2008 et 2020, nous avons réduit nos émissions relatives de gaz à effet de serre de plus de 40% par rapport à notre chiffre d'affaires pour les scopes 1 et 2. Afin de poursuivre nos efforts de manière crédible, nous avons formulé de nouveaux objectifs de réduction des émissions, validés par la **Science Based Targets Initiative (SBTi)**. Cette validation confirme que nos ambitions contribuent à l'Accord de Paris sur le climat, qui vise à limiter l'augmentation de la température de la Terre à **maximum 1,5 °C**.

Nos plans d'action pour les scopes 1 et 2 s'articulent autour de trois leviers de décarbonation, en l'occurrence nos plus forts émetteurs de gaz à effet de serre qui sont aussi, fort logiquement, les principaux bénéficiaires de nos investissements en matière de réduction des émissions. Ces leviers sont la **réfrigération**, le **chauffage** et la **mobilité**.



SCIENCE
BASED
TARGETS

DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION



D'ici 2030, nous aurons réduit de **42%** nos émissions de gaz à effet de serre directes (en valeurs absolues) par rapport à 2021.

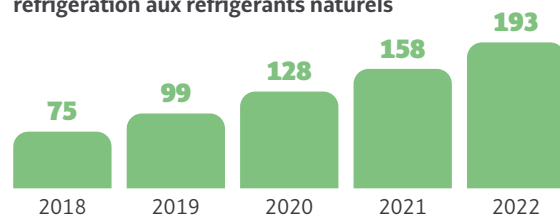
En 2022, nous atteignons déjà 7,9%, soit 7.183 tonnes en équivalent CO₂.



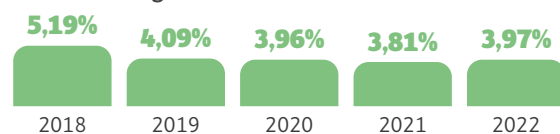
Réfrigération durable

En 2017, nous avons débuté l'utilisation de **réfrigérants naturels** dans les magasins Bio-Planet, Colruyt et Okay. Dans l'intervalle, 193 magasins sont d'ores et déjà équipés d'installations de réfrigération au propane ou au propène. Ces magasins émettent 90% de CO₂ de moins que les installations alimentées par des réfrigérants de synthèse. La conversion sera terminée pour 2030. Grâce à notre **système de détection des fuites** reposant sur l'intelligence artificielle, nous sommes en mesure de détecter prématurément les fuites de réfrigérant et de limiter là aussi notre empreinte climatique. De plus, notre chaîne logistique utilise des **conteneurs à la glace liquide** développés par nos soins pour le transport de produits frais et surgelés, et dont l'incidence climatique se révèle bien plus réduite que celle des charrettes au CO₂. En comparaison avec 2016, lorsque nous utilisions uniquement des charrettes réfrigérées au CO₂, nous évitons actuellement chaque année plus de **36.000 tonnes en équivalent CO₂**.

Magasins dotés d'installations de réfrigération aux réfrigérants naturels

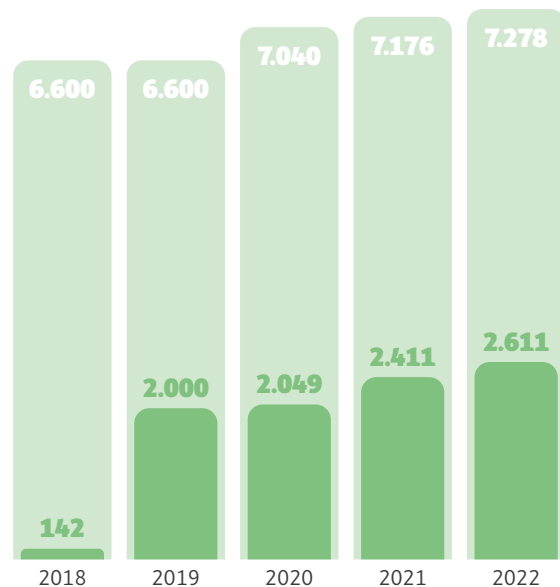


Fuites de réfrigérant (%)



Conteneurs à la glace liquide

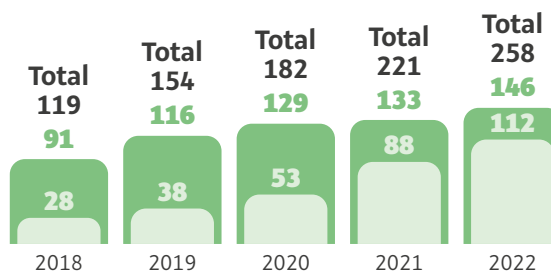
- pour produits frais
- pour produits surgelés



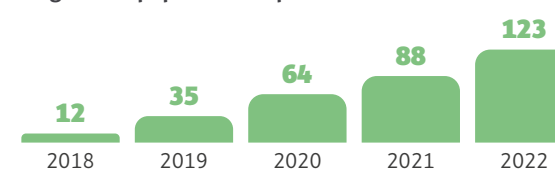
Chauffage

En 2022, nous avons généré **16% de gaz à effet de serre de moins** que l'année précédente à des fins de **chauffage**. Cette forte baisse s'explique par les températures supérieures à la moyenne et par les mesures d'économie que nous avons introduites dans la foulée de la crise énergétique. Ainsi, Colruyt Meilleurs Prix a remis en place les rideaux isolants dans l'espace fraîcheur et nous avons diminué le chauffage de nos bâtiments. Parallèlement, nous poursuivons la rénovation de nos bâtiments, que nous isolons de manière à ce qu'ils acquièrent les caractéristiques de magasins basse énergie. Par ailleurs, 123 magasins ont été équipés entre-temps d'un système de **récupération de chaleur**. 89 magasins ont même **cessé tout recours aux combustibles fossiles**.

Magasins basse énergie ● nouvelle construction
● rénovation



Magasins équipés de récupération de chaleur





Transport de marchandises zéro émission

Tous les transports réalisés par nos chauffeurs internes, fournisseurs et partenaires pour le compte de Colruyt Group, seront totalement exempts d'émission pour 2035. Cette affirmation porte concrètement sur la livraison de marchandises à nos centres de distribution, magasins et clients. Pour 2030, notre transport de marchandises en gestion propre sera équipé de **véhicules électriques sur batterie et à hydrogène**, qui ne génèrent aucune émission durant leurs déplacements : ni CO₂, ni azote, ni particules fines. D'ici 2035, nous passerons à l'étape suivante : notre transport de marchandises sera intégralement alimenté en électricité et en hydrogène verts.



D'ici 2035, l'intégralité du transport de marchandises - effectué par et pour le compte de Colruyt Group - ne générera plus la moindre émission dans l'ensemble de la chaîne de valeurs.

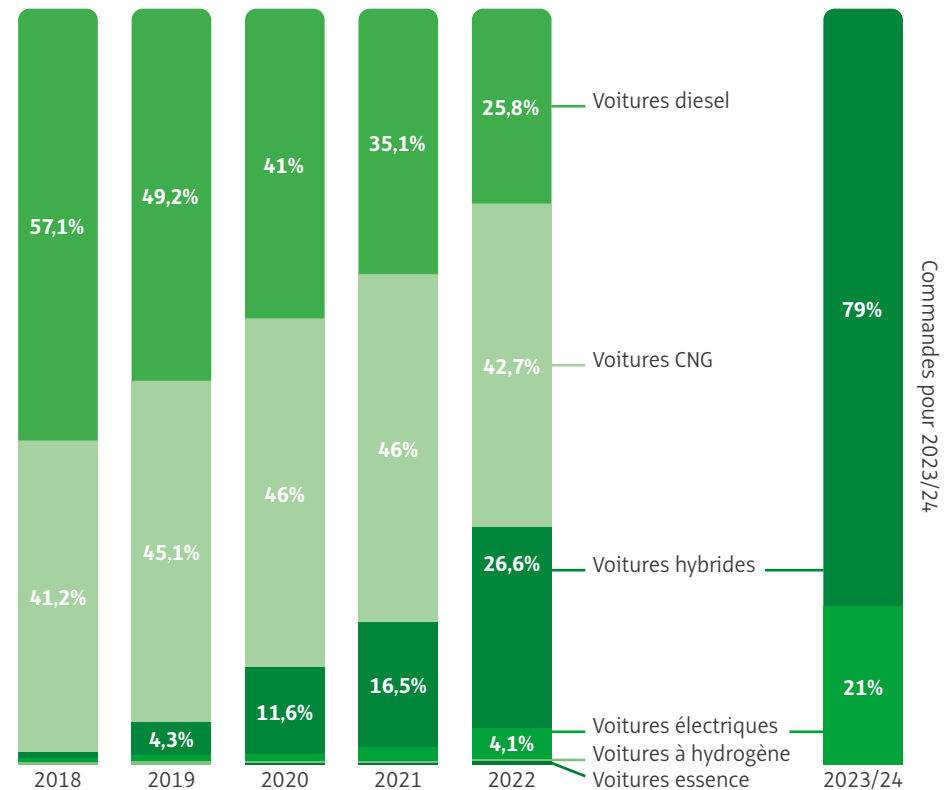
Énergie renouvelable

L'énergie que nous consommons provient dans la plus large mesure possible de sources d'énergie renouvelable. Nous produisons notre électricité verte à partir d'énergie solaire et investissons dans l'énergie éolienne sur terre et en mer par l'intermédiaire de Virya Energy. **Notre consommation d'électricité est renouvelable à 99%**. Des informations plus détaillées sur notre politique en matière d'énergie durable sont disponibles aux pages 162 et suivantes.

Voitures de société zéro émission

Durant l'exercice 2022/23, les **émissions de nos voitures de société se sont révélées supérieures** à l'année précédente. Après la pandémie de coronavirus, nous assistons au retour au bureau d'un nombre croissant de collaborateurs. Par ailleurs, le coût élevé du CNG nous a contraints d'alimenter provisoirement à l'essence nos véhicules CNG. Nous nous attendons à une baisse de nos émissions dès l'année prochaine grâce à la poursuite de l'électrification de notre parc automobile. Naturellement, nous nous alignons sur l'objectif des autorités fédérales qui consiste à doter l'ensemble de la flotte de **voitures de société zéro émission** pour 2026, pour autant que l'infrastructure de recharge le permette. Nous prenons d'ores et déjà nos responsabilités en **accélérant le déploiement de l'infrastructure de recharge** à proximité de nos bureaux, de nos magasins et au domicile de nos collaborateurs.

Voitures de société dans notre flotte

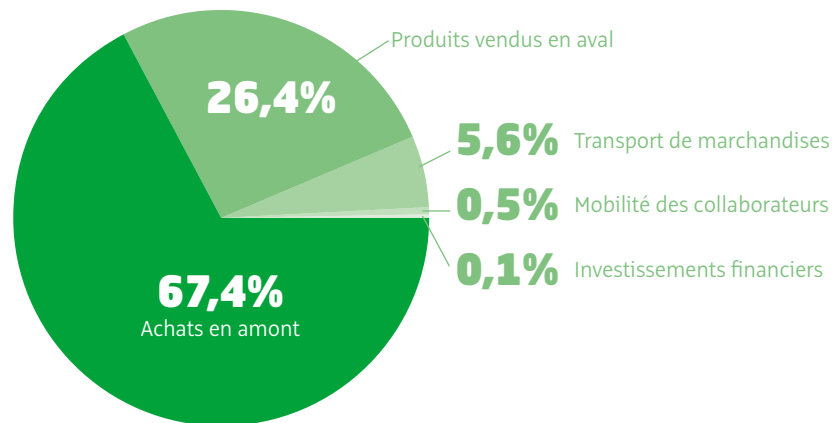


2 Éviter et réduire les émissions de gaz à effet de serre : scope 3

Nos activités génèrent également des **émissions de gaz à effet de serre indirectes**, qui représentent quelque 99% de nos émissions totales. Nous identifions les processus et les catégories de produits aux effets majeurs sur le changement climatique. Ces leviers sont pris en charge en priorité en étroite collaboration avec nos fournisseurs.

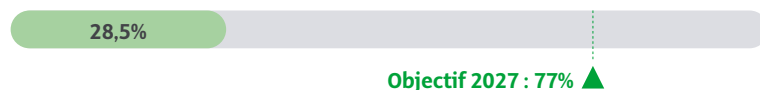
Tous les deux ans, nous procédons à une **évaluation de l'empreinte environnementale de notre organisation** selon la méthode approuvée par la Commission européenne. Nous sommes ainsi en mesure d'évaluer l'empreinte environnementale de nos activités et de notre gamme de produits au-delà de la catégorie restreinte au changement climatique.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre dans le cadre du scope 3



D'ici 2027, **77%** de nos fournisseurs (selon le chiffre d'achat) de la catégorie « produits et services achetés » auront des **objectifs climatiques scientifiquement validés selon le cadre de la Science Based Targets initiative.**

Ce chiffre s'élevait déjà à 28,5% en 2022.



Voici comment nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre indirectes

Consommation respectueuse du climat

- Nos magasins alimentaires proposent plus de **520 produits végétaux frais comme substituts de protéines animales**, un chiffre qui a pratiquement doublé ces cinq dernières années. Nous poursuivons l'élargissement de notre assortiment végétarien grâce au développement de produits. Ainsi, Bio-Planet a mis au point trois burgers novateurs contenant moins de viande. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 59. Nous prenons part en Belgique à divers projets de recherche autour des légumineuses, du soja et de l'alimentation animale riche en protéines à base de luzerne et de trèfle. Enfin, nous motivons nos clients à opter pour des substituts végétaux en proposant des ateliers de la Colruyt Group Academy et des recettes inspirantes, mais aussi au travers de notre position de sponsor principal du VeggieChallenge.
- À travers l'**Éco-score** ornant nos produits, nous encourageons nos clients à effectuer des achats plus respectueux de l'environnement. En novembre 2022, nous avons lancé un programme d'épargne qui récompense les clients à l'achat de produits à faible empreinte environnementale. Les points épargnés leur permettent ensuite d'appuyer un projet écologique. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 173.
- Pour les produits et matières premières notoirement associés à la **déforestation** (comme le bois, le papier, le cacao, l'huile de palme, le soja et le café), nous veillons à pouvoir systématiquement nos marques propres de certifications de durabilité offrant une garantie de gestion durable des forêts. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 168.

Mobilité des marchandises et des collaborateurs

- Avec un **taux de chargement de 93,9%**, les camions qui approvisionnent nos magasins Colruyt évitent de parcourir inutilement de nombreux kilomètres.
- Transfert modal** : le cas échéant, nous optons pour des moyens de transport qui présentent une empreinte environnementale réduite, comme le train et le bateau. La navigation fluviale en Belgique a permis d'éviter cette année 4.448 trajets en camion. Les collaborateurs qui se rendent au travail à pied, à vélo, en transports en commun ou en covoiturage, ont permis d'éviter 40.531.080 kilomètres en voiture.
- Depuis début 2022, nos collaborateurs des bureaux peuvent exercer leurs activités **ailleurs que sur le lieu de travail attiré** (à domicile ou dans un bureau régional) deux jours par semaine.

3 Éliminer des gaz à effet de serre de l'atmosphère

Nous prenons diverses mesures visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, mais nous investissons également dans l'absorption de CO₂ au moyen de solutions naturelles.

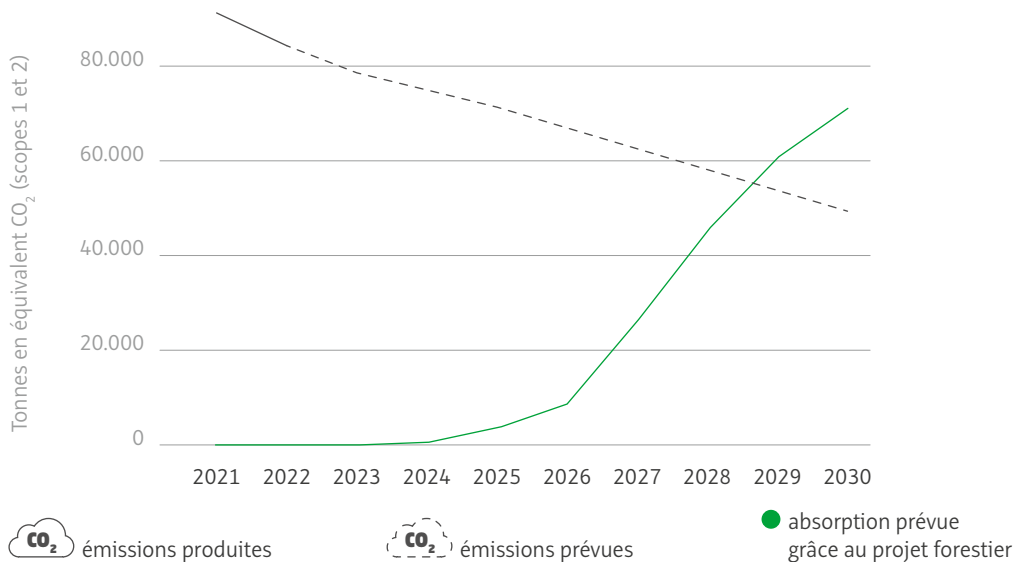


D'ici 2030, nos émissions seront neutralisées dans le cadre des scopes 1 et 2. Nous absorberons alors dans l'atmosphère autant de gaz à effet de serre que nous en émettrons.

Forêt en République démocratique du Congo

Les arbres absorbent le CO₂ présent dans l'atmosphère en le stockant dans leur biomasse. Ils constituent par conséquent l'une des solutions les plus efficaces dans la lutte contre le changement climatique. Voilà pourquoi nous avons commencé à planter 10.000 hectares de forêt dans la République démocratique du Congo en 2021. Fin mars 2023, nous avons déjà planté **3,8 millions d'arbres** sur 3.000 hectares qui, selon les estimations, ont permis d'absorber **384 tonnes en équivalent CO₂** durant l'exercice 2022/23. Les plus grands arbres culminent d'ores et déjà à plus de quatre mètres.

Nos émissions et absorptions de gaz à effet de serre



Nous entendons créer une valeur ajoutée sociale et environnementale pour et en collaboration avec les communautés locales de la province du Kwango.

- **Emploi** : la plantation d'arbres offre du travail à quelques centaines d'habitants durant au moins trois ans, avec des pics d'activités employant plus de 1.000 personnes.
- **Agroéconomie** : nous encourageons la production agricole locale par la mise en place de filières de production à l'intérieur et autour de nos parcelles. Ainsi, nous avons installé onze moulins à manioc et avons débuté la distribution d'arbres fruitiers aux villageois. Des solutions pour la culture maraîchère et l'apiculture sont à l'étude.
- **Infrastructure** : nous bâtissons un pont sur la rivière Konzi, lequel reliera les communautés installées sur les deux rives, et menons actuellement des études démographiques en vue de la construction d'écoles et de centres médicaux.
- **Biodiversité** : nous plantons diverses essences d'arbres (indigènes), et créons quatre niveaux de hauteur pour la flore et divers habitats pour les animaux. Nous avons également recruté une dizaine de brigadiers locaux afin de lutter contre la surexploitation (abattage et incinération). Leur tâche consiste à prévenir et à éteindre les petits incendies, et à contrôler les coupe-feux.



Agriculture carbone

En 2022, nous avons lancé en collaboration avec la coopérative flamande Vlaams Hoevebund différents projets pilotes autour du « carbon farming » ou « agriculture carbone ». Ce concept allie des rotations de cultures alternatives avec de nouvelles techniques de culture **pour séquestrer le carbone dans les terres arables**. Ainsi, nous ne nous contentons pas d'éliminer du carbone de l'atmosphère, mais fertilisons de surcroît le sol tout en le rendant plus résistant à l'érosion, à la sécheresse et à l'excès d'eau. D'une pierre deux coups. Les premiers résultats des tests en matière de stockage de carbone et de potentiel de récolte nous ont permis d'affiner notre approche pour 2023.

Deux initiatives très prometteuses :

- Utiliser des **copeaux de bois** en guise de litière dans les étables de bétail à viande, laquelle est ensuite répandue dans les champs une fois chargée de fumier afin de contribuer à la bonne qualité du sol.
- Ensemencer les champs d'un **mélange de triticale, de pois d'hiver et de vesces** permet non seulement un stockage efficace du carbone, mais fournit également au jeune bétail un aliment riche en protéines en remplacement du soja.

4 Adaptation au changement climatique

Colruyt Group œuvre depuis longtemps déjà à l'atténuation des conséquences du changement climatique, portant essentiellement sur les **vagues de chaleur**, les **pénuries d'eau** et les **excès d'eau**. Cette année, nous avons pour la première fois cartographié les risques physiques et transitionnels du changement climatique qui pèsent sur notre entreprise à l'horizon 2030 et 2050, notamment à l'aide d'une analyse de scénario menée sur nos propres activités, conformément aux scénarios RCP 2.6 et 8.5. Ces analyses nous permettent de cibler encore plus précisément nos actions.

- **Gestion circulaire de l'eau** : grâce à la captation, à l'épuration et à la réutilisation d'eau de pluie et des eaux usées, nous avons réduit notre dépendance à l'eau de ville disponible. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 160.
 - **Protection des réserves d'eau** : des revêtements perméables à l'eau, des tampons d'eau et une infiltration dirigée nous permettent de maintenir le circuit hydrique naturel et d'éviter les inondations. Des informations plus détaillées sur ce projet sont disponibles à la page 161.
 - **Construction respectueuse du climat** : la construction de nos bâtiments tient compte de facteurs comme les excès d'eau et l'orientation au soleil.
 - **Systèmes de réfrigération résilients** : nous optons pour des systèmes de réfrigération résistant aux pics de températures, à plus forte raison dans nos installations les plus vitales.
- Des informations plus détaillées sur la gestion des risques sont disponibles aux pages 137 et suivantes.



Nos indicateurs de durabilité



Indicateurs ODD 2 ⁽¹⁾		2020	2021	2022
Alimentation équilibrée pour chacun				
Dons alimentaires à des organisations sociales (en tonnes)	Année civile	4.504	5.622	6.649
% Produits frais réellement vendus	Année civile	97,33	96,98	96,83

(1) Ces indicateurs portent sur les magasins d'alimentation Bio-Planet, Colruyt et Okay en Belgique.



ODD 3 - ODD 6

Indicateurs ODD 3		2020	2021	2022
Alimentation équilibrée sur mesure				
# Produits à la composition nutritionnelle améliorée ⁽¹⁾	Année civile	206	240	171
Réduction des matières grasses (en tonnes)	Année civile	151,1	251,1	112,3
Réduction des acides gras saturés (en tonnes)	Année civile	109,5	116,8	66,1
Réduction des sucres (en tonnes)	Année civile	88,4	228,1	166,9
Réduction de sel (en tonnes)	Année civile	38,4	34,4	14,8
Augmentation de fibres (en tonnes)	Année civile	38	39,1	39
# Références de Boni au Nutri-Score amélioré	Année civile	87	50	41
Accompagnement vers un mode de vie plus sain				
% Produits Boni avec mention du Nutri-Score sur l'emballage	Année civile	91	100	100
% Produits Spar avec mention du Nutri-Score sur l'emballage	Année civile	29	100	100
Environnement de travail sain et sûr				
% Collaborateurs affiliés au Fonds de solidarité	Exercice	65,0	69,0	67,63
Montant versé par le Fonds de solidarité (en EUR)	Exercice	1.128.950	1.400.162	1.348.064
# Accidents du travail	Exercice	860	969	916
Taux de fréquence des accidents du travail	Exercice	22,72	25,30	22,75
Degré de gravité des accidents du travail	Exercice	0,59	0,69	0,54
# Collaborateurs malades de longue durée contactés par Le Relais	Exercice	1.814	2.935	2.911

(1) Les indicateurs relatifs à la composition nutritionnelle portent sur nos marques propres Boni Selection et Everyday, ainsi que sur les produits de viande à la boucherie et dans le rayon viande de chez Colruyt et Okay.

Indicateurs ODD 6 ⁽¹⁾		2020	2021	2022
Gestion circulaire de l'eau				
Consommation d'eau totale (en m ³)	Année civile	592.468	560.578	598.066
% Eau de pluie et eaux usées	Année civile	29	33,4	36,11
Eaux usées recyclées (en m ³)	Année civile	109.199	101.943	149.530

(1) Ces indicateurs portent sur la consommation d'eau de tous les sites en Belgique qui sont gérés par Colruyt Group Technics, excepté l'eau potable destinée à la vente.



Indicateurs ODD 7 ⁽¹⁾

		2020	2021	2022
Prévention et réduction de la consommation énergétique				
Consommation énergétique totale de Colruyt Group (en MWh) ⁽²⁾	Année civile	–	633.200	606.013
Consommation énergétique totale de Colruyt Group en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg (en MWh)	Année civile	–	580.015	556.281
Intensité énergétique (en MWh par million EUR de chiffre d'affaires), normalisée	Année civile	–	62,6	58,5
Intensité énergétique en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg (en MWh par million EUR de chiffre d'affaires), normalisée	Année civile	–	61,0	57,9
Utilisation intelligente de l'énergie				
Taux de simultanéité moyen des sites centraux (en %)	Année civile	72	78,5	75,8
Production et utilisation d'énergie renouvelable				
Consommation énergétique totale provenant de sources fossiles (en MWh) ⁽³⁾	Année civile	–	356.483	328.190
Consommation de combustibles à base de pétrole brut et de produits pétroliers (en MWh)	Année civile	–	91.947	104.065
Consommation de combustibles à base de gaz naturel (en MWh)	Année civile	–	263.181	219.393
Consommation de combustibles provenant d'autres sources non renouvelables (en MWh)	Année civile	–	1.021	1.430
Consommation énergétique provenant de sources nucléaires (en MWh)	Année civile	–	0	0
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés provenant de sources non renouvelables (en MWh)	Année civile	–	334	3.301
Consommation énergétique totale provenant de sources non fossiles (en MWh)	Année civile	–	276.717	277.823
Consommation de combustibles provenant de sources renouvelables (y compris le biogaz, l'hydrogène vert...) (en MWh)	Année civile	–	77	84
Consommation d'électricité, de chaleur, de vapeur et de froid achetés provenant de sources renouvelables (en MWh)	Année civile	–	276.641	277.739
Consommation d'énergie renouvelable produite par le groupe (hors carburants) (en MWh)	Année civile	–	10.485	13.166
% Sources renouvelables dans notre consommation énergétique totale	Année civile	–	43,7	45,8
% Électricité renouvelable dans notre consommation électrique totale	Année civile	–	99,8	99
Production d'électricité verte de Virya Energy pour le compte de Colruyt Group (en MWh)	Année civile	1.135.562	949.336	925.315
Émissions de CO ₂ évitées par nos investissements dans l'énergie verte à la suite de notre participation dans Virya Energy (en tonnes)	Année civile	187.368 ⁽⁴⁾	156.640 ⁽⁴⁾	152.677
Mise à disposition d'énergie durable				
# Bornes de recharge électriques de DATS 24	Exercice	147	232	373
# Sites de bornes de recharge de Colruyt Group	Exercice	135	159	230
# Stations à hydrogène publiques DATS 24	Exercice	1	1	3

(1) Ces indicateurs portent sur l'ensemble de Colruyt Group, sauf indication contraire.

(2) Par rapport aux années précédentes, le scope de cet indicateur s'est élargi au scope consolidé de l'ensemble de Colruyt Group, conformément au rapport sur le climat. Cette année encore, nous rendons compte distinctement pour Colruyt Group en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

(3) Pour éviter les doubles comptages, l'électricité et la chaleur produites et consommées par le groupe au départ des installations de cogénération ne sont reprises que sous la consommation de gaz naturel visant au fonctionnement des installations de cogénération.

(4) Après une mise à jour des facteurs d'émission utilisés, les données historiques ont été recalculées également.



Indicateurs ODD 8 ⁽¹⁾		2020	2021	2022
Emploi chez Colruyt Group				
# Collaborateurs salariés pour l'ensemble de Colruyt Group	Exercice	32.945	32.996	33.384
Évolution du nombre de collaborateurs pour l'ensemble de Colruyt Group (accroissement net)	Exercice	2.314	51	388
% Collaborateurs à temps plein	Exercice	78,56	78,43	78,76
% Collaborateurs à temps partiel	Exercice	21,44	21,57	21,24
Ancienneté moyenne (en années)	Exercice	9,84	10,27	11
# Étudiants jobistes qui ont travaillé pour Colruyt Group l'année passée	Exercice	8.484	8.949	10.432
# Nationalités	Exercice	89	89	94
# Collaborateurs recrutés âgés de plus de 45 ans	Exercice	506	410	565
% Femmes exerçant une fonction dirigeante	Exercice	27	28,01	28,57
Écart salarial moyen entre les genres (avantages extralégaux compris)/ÉTP (en %)	Exercice	-	-	2,27
Écart salarial médian entre les genres (avantages extralégaux compris)/ÉTP (en %)	Exercice	-	-	1,6
# Rotations de fonction	Exercice	791	727	3.030
# Collaborateurs ayant souscrit à l'augmentation de capital	Exercice	2.205	1.606	1.489
Montant destiné à la participation bénéficiaire (en millions EUR)	Exercice	28,5	20,4	0
% Collaborateurs représentés par l'intermédiaire d'un organe de concertation sociale	Exercice	94,4	94,0	93,4
% Collaborateurs relevant d'une CCT	Exercice	-	100	100

(1) Ces indicateurs portent sur Colruyt Group en Belgique, sauf indication contraire.

ODD 8 (suite)

Indicateurs ODD 8 ⁽¹⁾		2020	2021	2022
Apprentissage et développement communs				
Montant des investissements dans la formation (en millions EUR)	Exercice	32,1	39,1	37,74
% Masse salariale investie dans la formation	Exercice	2,41	2,82	2,61
# Participants uniques à une formation en matière de croissance personnelle et de santé	Exercice	1.562	1.548	2.702
# Types différents de formations en matière de croissance personnelle et de santé	Exercice	73	55	82
# Collaborateurs dans un parcours d'apprentissage dual	Exercice	185	211	240
# Stagiaires	Exercice	395	710	476
# Programmes d'apprentissage (traineeships)	Exercice	10	14	8
# Établissements de la Colruyt Group Academy (y compris en ligne)	Exercice	10	11	11
# Participants aux événements de la Colruyt Group Academy pour les consommateurs	Exercice	5.361	23.501	41.458
# Différents types d'événements de la Colruyt Group Academy pour les consommateurs	Exercice	192	152	149
Montant d'investissement (en EUR) pour la Colibri Foundation	Année civile	798.860	907.846	1.152.935
# Projets de formation soutenus par la Colibri Foundation	Année civile	14	18	18
# Jeunes directement concernés par les projets de formation soutenus par la Colibri Foundation	Année civile	9.350	10.480	11.202
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	Exercice	–	27	37,26
Nombre total d'heures de formation durant l'année (en millions)	Exercice	–	1,02	1,12
Conditions de travail correctes dans la filière ⁽²⁾				
# Producteurs faisant l'objet d'un suivi dans des pays à risques	Année civile	487	485	404
% Producteurs dans des pays à risques audités au moins une fois	Année civile	97	81	64,35
% Producteurs dans des pays à risques présentant un résultat acceptable après un audit social	Année civile	95	96	90
# Producteurs passés d'un résultat faible à acceptable par rapport à l'année passée	Année civile	19	5	7
# Producteurs dont la collaboration a pris fin pour infraction au code de conduite amfori BSCI.	Année civile	3	5	1

(1) Ces indicateurs portent sur Colruyt Group en Belgique, sauf indication contraire.

(2) Les indicateurs relatifs aux conditions de travail correctes au sein de la filière ont trait aux producteurs de nos produits de marques propres.



ODD 12

Indicateurs ODD 12		2020	2021	2022
Sourçage responsable				
Poisson				
# Produits poisson, coquillages et crustacés sauvages	Année civile	197	199	199
% Produits poisson, coquillages et crustacés sauvages certifiés MSC	Année civile	84,3	85,4	82,4
% Produits poisson, coquillages et crustacés sauvages certifiés MSC ou vérifiés par l'ILVO ou l'ISSF	Année civile	96,4	98,5	98,9
# Produits poisson, coquillages et crustacés d'élevage	Année civile	102	111	106
% Produits poisson, coquillages et crustacés d'élevage certifiés ASC ou BIO	Année civile	92,2	94,6	98,1
Café				
# Produits de café	Année civile	125	105	141
% Grains de café certifiés achetés (Rainforest Alliance (UTZ compris), Bio, Fairtrade)	Année civile	99,6	100	100
% Produits de café certifiés achetés (Rainforest Alliance (UTZ compris), Bio, Fairtrade)	Année civile	97	100	100
Cacao				
# Produits à base de cacao	Année civile	301	310	329
% Produits certifiés à base de cacao (Rainforest Alliance (UTZ compris), Bio, Fairtrade)	Année civile	98	99,5	99,5
% Barres et tablettes de chocolat certifiées (Rainforest Alliance (UTZ compris), Bio, Fairtrade)	Année civile	100	100	100
Soja destiné à la consommation humaine				
Produits à base de soja destinés à la consommation humaine (en tonnes)	Année civile	1.046,7	882,7	923,9
% Produits à base de soja sans OGM (sans recours aux technologies OGM) destinés à la consommation humaine	Année civile	100	100	100
Soja TIER 1 (au moins 5% de soja présent dans le produit) destiné à la consommation humaine (en tonnes)	Année civile	619	455	518
% Soja TIER 1 destiné à la consommation humaine et certifié durable (RTRS, ProTerra, Bio)	Année civile	49	64,3	54,3
% Soja TIER 1 destiné à la consommation humaine et certifié durable et/ou provenant d'Europe ou d'Amérique du Nord	Année civile	91	88,8	87,8
% Soja TIER 1 destiné à la consommation humaine et compensé par l'achat de certificats RTRS	Année civile	9	11,2	12,2
Soja TIER 5 (moins de 5% de soja présent dans le produit) destiné à la consommation humaine (en tonnes)	Année civile	428	428	406
% Soja TIER 5 destiné à la consommation humaine et certifié ou compensé par l'achat de certificats RTRS	Année civile	100	100	100
Soja destiné à la consommation animale				
Soja destiné à la consommation animale et utilisé dans la production de viande et de produits laitiers (en tonnes)	Année civile	33.100	41.246	37.778
Soja destiné à la consommation animale et acheté au Brésil ou en Argentine avec des certificats RTRS (en tonnes)	Année civile	33.100	41.246	37.778
% soja destiné à la consommation animale et compensé par l'achat de certificats RTRS	Année civile	100	100	100
% Certificats RTRS acquis auprès d'une coopérative que nous avons soutenue dans sa transition vers du soja plus durable	Année civile	-	67,8	77,5

ODD 12 (suite)

Indicateurs ODD 12		2020	2021	2022
Huile de palme et huile de palmiste				
Huile de palme commercialisée (en tonnes)	Année civile	4.947,3	4.661	4.899,5
% Huile de palme certifiée RSPO : balance de masse	Année civile	12,8	1,1	1,5
% Huile de palme certifiée RSPO : ségrégée	Année civile	84,9	98,6	98
% Huile de palme conventionnelle compensée par l'achat de certificats RSPO	Année civile	2,3	0,3	0,5
% Huile de palme certifiée RSPO ou compensée par l'achat de certificats RSPO	Année civile	100	100	100
Huile de palmiste commercialisée (en tonnes)	Année civile	485,3	1.009,3	499,3
% Huile de palmiste certifiée RSPO : balance de masse	Année civile	23,4	41,9	72
% Huile de palmiste certifiée RSPO : ségrégée	Année civile	30,2	58,1	28
% Huile de palmiste conventionnelle compensée par l'achat de certificats RSPO	Année civile	46,4	0	0
% Huile de palmiste certifiée RSPO	Année civile	100	100	100
Bois				
# Produits en bois (min. 60% de bois)	Année civile	235	246	237
% Produits en bois certifiés FSC ou PEFC	Année civile	100	100	100
Papier				
# Produits en papier	Année civile	233	295	314
% Produits en papier certifiés FSC, PEFC ou Der Blaue Engel	Année civile	99,6	100	100
Coton				
% Produits de coton certifiés GOTS ou BC chez Dreambee	Année civile	91	100	100
# Produits de coton (slips, chemisettes, chaussettes) certifiés GOTS chez Colruyt	Année civile	12	64	80
Projets de filière internationaux				
# Projets de filière actifs	Année civile	7	8	8
# Produits issus des projets de filière dans nos magasins	Année civile	40	46	41
# Agriculteurs indirectement concernés par les projets de filière (par l'intermédiaire de coopératives)	Année civile	43.864	49.864	45.011
# Agriculteurs directement concernés par les projets de filière (directement au sein de la filière)	Année civile	2.174	2.320	2.176

ODD 12 (suite)

Indicateurs ODD 12		2020	2021	2022
Bien-être animal				
% Œufs frais de poules élevées au sol ou de poules élevées en plein air	Année civile	100	100	100
% Produits à base d'œufs de poules élevées au sol ou de poules élevées en plein air	Année civile	100	100	100
% Viande de lapin fraîche provenant d'un élevage en parc (hors préparations) et livrée par l'intermédiaire de Fine Food Meat	Année civile	100	100	100
% Viande de lapin fraîche provenant d'un élevage en parc (hors préparations)	Année civile	100	100	100
Utilisation parcimonieuse des matières premières				
Emballage plus malin ⁽¹⁾				
Matériaux de conditionnement ayant fait l'objet d'une transition vers une utilisation de matériaux durables (en kg)	Année civile	–	2.030.888 ⁽²⁾	2.480.220
Matériaux de conditionnement ayant fait l'objet d'une transition d'un conditionnement non recyclable à un conditionnement recyclable (en kg)	Année civile	–	82.861	1.490.078
Matériaux de conditionnement que nous avons mis en moins sur le marché (en kg)	Année civile	88.804	20.669	113.792
% PET recyclé dans les conditionnements de boissons	Année civile	22	32,62	34,67
Prévention et réduction des pertes alimentaires ⁽³⁾				
% Produits frais réellement vendus	Année civile	97,33	96,98	96,83
% Pertes alimentaires destinées à l'incinération/la méthanisation	Année civile	66,8	65	61,3
% Pertes alimentaires destinées à la consommation humaine	Année civile	–	15,9	20,1
% Pertes alimentaires destinées à l'alimentation animale	Année civile	–	18,8	18,2
% Pertes alimentaires destinées à la biochimie	Année civile	–	0,3	0,4
Prévention et réduction des déchets ⁽³⁾				
Taux de recyclage (en %)	Année civile	85,27	85,06	85,54
Consommation responsable				
% Consommateurs belges déclarant connaître l'Éco-score	Exercice	–	–	41
% Consommateurs belges déclarant associer l'Éco-score à l'empreinte environnementale	Exercice	–	–	73

(1) Les indicateurs relatifs au conditionnement portent sur nos produits de marques propres.

(2) Lors du calcul des chiffres de 2022, nous avons constaté qu'une erreur s'était glissée dans le calcul de 2021. Cette erreur a été rectifiée.

(3) Les indicateurs relatifs aux pertes alimentaires et aux déchets portent sur les activités liées aux magasins de Colruyt Group en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg : nos enseignes, nos centres de distribution et les centres de production de Fine Food, de même que les flux de déchets (limités) de nos bâtiments de bureaux à Hal. Nous n'y incluons pas les déchets de construction.



ODD 13

Indicateurs ODD 13		2020	2021	2022
Émissions de gaz à effet de serre ⁽¹⁾				
Émissions de gaz à effet de serre scope 1 (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	90.889 ⁽¹⁾	83.194
% Émissions de gaz à effet de serre scope 1, régulées au travers du système d'échange de quotas d'émission	Année civile	0	0	0
Émissions de gaz à effet de serre scope 2 : fondé sur la localisation (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	31.634 ⁽¹⁾	35.935
Émissions de gaz à effet de serre scope 2 : fondé sur le marché (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	232 ⁽¹⁾	744
Intensité des émissions de gaz à effet de serre scopes 1 et 2 (en tonnes éq. CO ₂ par EUR million de chiffre d'affaires)	Année civile	–	9,1 ⁽¹⁾	7,8
Émissions de gaz à effet de serre scope 3 (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	8.226.920 ⁽¹⁾	8.159.641
Achats en amont	Année civile	–	5.504.874	5.499.518
Produits vendus en aval	Année civile	–	2.249.942	2.152.627
Transport de marchandises	Année civile	–	430.720	460.127
Mobilité des collaborateurs	Année civile	–	39.698	40.205
Investissements financiers	Année civile	–	1.686	7.164
Émissions totales de gaz à effet de serre : fondé sur la localisation (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	8.349.443 ⁽¹⁾	8.278.770
Émissions totales de gaz à effet de serre : fondé sur le marché (en tonnes éq. CO ₂)	Année civile	–	8.318.041 ⁽¹⁾	8.243.579
% Fournisseurs participant à l'initiative Science Based Targets (selon le chiffre d'achat)	Année civile	–	–	28,5
Prévention et réduction des émissions de gaz à effet de serre : scopes 1 et 2				
% Magasins d'alimentation équipés d'installations de réfrigération recourant à des réfrigérants naturels ⁽²⁾	Exercice	–	35,7	43
% Magasins d'alimentation récupérant la chaleur ⁽²⁾	Exercice	–	19,9	27,4
% Magasins d'alimentation exempts de combustibles fossiles ⁽²⁾	Exercice	–	10,2	19,8
% Magasins basse énergie dans l'ensemble du parc de magasins ⁽³⁾	Exercice	–	42,5	47,3
% Rotations de charrettes réfrigérées à la glace liquide (Liquid Ice Containers) ⁽⁴⁾	Exercice	85,83	93,9	97,6
Taux de fuite de réfrigérant (en %)	Exercice	3,96	3,81	3,97
% Voitures de société zéro émission	Exercice	–	–	4,4

(1) Les données relatives à l'année de base 2021 ont été recalculées par rapport à l'année passée. Plus d'informations à ce sujet à la page 190.

(2) Les indicateurs relatifs aux magasins dotés de réfrigérants naturels, d'un système de récupération de chaleur et exempts de combustibles fossiles portent sur les magasins alimentaires Bio-Planet, Colruyt et Okay en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

(3) L'indicateur relatif aux magasins basse énergie porte sur les magasins Bio-Planet, Colruyt, Cru, Dreambaby, Dreamland et Okay en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

(4) L'indicateur relatif aux conteneurs à la glace liquide porte sur le commerce de détail alimentaire de Bio-Planet, Colruyt et Okay en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

ODD 13 (suite)

Indicateurs ODD 13		2020	2021	2022
Prévention et réduction des émissions de gaz à effet de serre : scope 3				
% Collaborateurs se rendant au travail à vélo	Exercice	–	19,5	21
% Collaborateurs se rendant au travail en transports en commun	Exercice	–	5,8	6,3
% Collaborateurs se rendant au travail en faisant du covoiturage	Exercice	–	4	4
# Trajets évités en camion grâce au transport fluvial en Belgique	Exercice	5.062	4.836	4.448
% Livraisons sortantes en heures creuses et la nuit	Exercice	–	46,2	46
Taux de chargement des livraisons sortantes pour Colruyt Meilleurs Prix (en %)	Exercice	94,0	94	93,9
Absorption des émissions de gaz à effet de serre				
# Arbres plantés en République démocratique du Congo	Exercice	–	1.678.341	3.780.000
# Hectares reboisés en République démocratique du Congo	Exercice	–	–	3.000
Absorption de CO ₂ estimée grâce au reboisement en République démocratique du Congo (en tonnes de CO ₂)	Exercice	–	–	384

ODD 13 (suite)



Nouveau calcul des données de l'année de base

Une part significative des émissions provenant de la consommation de gaz naturel en 2021 s'appuyait sur des calculs. Les données historiques ont été corrigées entre-temps sur la base des factures effectives. Quelques erreurs ont également été rectifiées au niveau de la consommation de carburant des voitures de société. En 2022, Roelandt Group et Newpharma ont été intégralement repris dans le périmètre de consolidation. Pour les entités ajoutées à Colruyt Group durant l'année qui fait l'objet du rapport, nous avons pris en considération les émissions d'une année entière. Quelques facteurs d'émission ont été mis à jour. Les données pour l'année de base 2021 ont été recalculées pour refléter ces modifications. Pour le scope 3, un certain nombre de corrections méthodologiques (principalement pour le calcul du portefeuille de produits) ont également donné lieu à un nouveau calcul et donc à une année de base légèrement adaptée. Le seuil pour un nouveau calcul s'élève à 5%.

Méthodologie

Nous rendons compte de nos émissions de gaz à effet de serre dans les scopes 1, 2 et 3 sur la base du Greenhouse Gas (GHG) Protocol Corporate Standard. Les données relatives aux émissions de gaz à effet de serre se composent d'un équivalent CO₂ calculé, défini en tant que CO₂ réellement émis, plus l'émission équivalente d'autres gaz à effet de serre pertinents tels que définis par le protocole GHG.

Facteurs d'émission

Nos calculs intègrent les facteurs d'émission selon une hiérarchie déterminée. Autrement dit, lorsque nous recherchons un facteur d'émission, nous commençons par consulter la base de données ADEME (version Base Carbone 22.0). Pour les facteurs d'émission de l'électricité basés sur la localisation, nous tenons compte de l'International Energy Agency (IEA, édition de 2022, données de 2020), et pour les valeurs GWP des réfrigérants, nous tenons compte de l'Intergovernmental Panel for Climate Change Assessment Report (2021). Les chiffres de production proviennent pour l'essentiel de la source ECO Invent. Nous recourons à la base de données DEFRA pour tous les facteurs d'émission qui ne relèvent d'aucune des sources précitées. Pour ce qui est de l'impact de notre portefeuille de produits, nous recourons principalement à Agribalyse (par le biais de Simapro). Les bases de données utilisées dans cet exercice sont régulièrement actualisées. Nous œuvrons à l'intégration de davantage de données fournisseurs primaires afin d'accroître la qualité de nos données.

Limites organisationnelles

Nous nous sommes appuyés sur le principe du « contrôle financier » afin d'identifier les entités et les activités de Colruyt Group qui relèvent du champ d'application. Ce principe implique que les travaux intégralement consolidés dans les calculs financiers doivent être intégrés dans le champ d'application. Par ailleurs, les émissions des entreprises associées et des coentreprises (*joint ventures*) non consolidées sont comptabilisées dans la catégorie « investissements financiers » dans le scope 3.

Taxonomie de l'UE

Système de classification des activités durables

Le règlement européen portant sur la taxonomie (« **Taxonomie de l'UE** ») relève d'un plan d'action mis en place par la Commission européenne en vue du **financement du pacte vert pour l'Europe**. L'Union européenne y expose notamment son ambition de réduire à zéro d'ici 2050 les émissions nettes de gaz à effet de serre et, par voie de conséquence, d'atteindre la **neutralité climatique**. Afin de réaliser ces objectifs, la Commission européenne prévoit de réaffecter les flux de capitaux aux activités économiques durables.

La taxonomie de l'UE constitue un **système de classification** visant à déterminer si une activité économique peut être considérée comme durable. Le règlement dispose que les entreprises cotées en Bourse ont par ailleurs l'**obligation de publier un rapport financier** (cf. NFRD).

Bien qu'une « taxonomie sociale » soit également appelée à voir le jour, il est actuellement question de « taxonomie verte ». La taxonomie de l'UE définit actuellement **six objectifs environnementaux** auxquels les activités économiques doivent contribuer :

1. **L'atténuation du changement climatique**
2. **L'adaptation au changement climatique**
3. **L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines**
4. **La transition vers une économie circulaire**
5. **La prévention et le contrôle de la pollution**
6. **La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes**

Exercice de déclaration 2022/23

Pour l'exercice 2022/23, les entreprises sont priées d'identifier les activités économiques qui présentent un potentiel écologique durable (« **activités éligibles à la taxonomie** ») à l'égard des deux premiers objectifs environnementaux, **l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique**, puisqu'il s'agit pour l'instant des deux seuls objectifs entièrement définis par la Commission européenne.

Cette année, nous avons également évalué ces activités éligibles à l'aune des **critères d'examen technique et des garanties sociales minimales** prévus par la taxonomie de l'UE. Cette démarche nous a permis d'identifier les activités qui se révèlent bel et bien durables sur le plan environnemental selon cette même taxonomie (« **activités alignées à la taxonomie** »).

Enfin, le Règlement délégué (UE) 2021/2178 (« **Règlement délégué** ») dispose que toute entreprise est tenue de publier la quote-part dans le chiffre d'affaires net, les dépenses d'investissement (CapEx) et les dépenses opérationnelles (OpEx) des activités économiques éligibles et alignées.

La taxonomie de l'UE est **récente et passablement complexe**. Nous suivons de près l'état d'avancement de cette législation encore en cours de préparation, et tâchons de nous organiser pour faire face à la nouvelle obligation de déclaration. Nous avons délibérément opté pour une **approche prudente** dans l'évaluation de nos activités économiques.

Champ d'application pour Colruyt Group

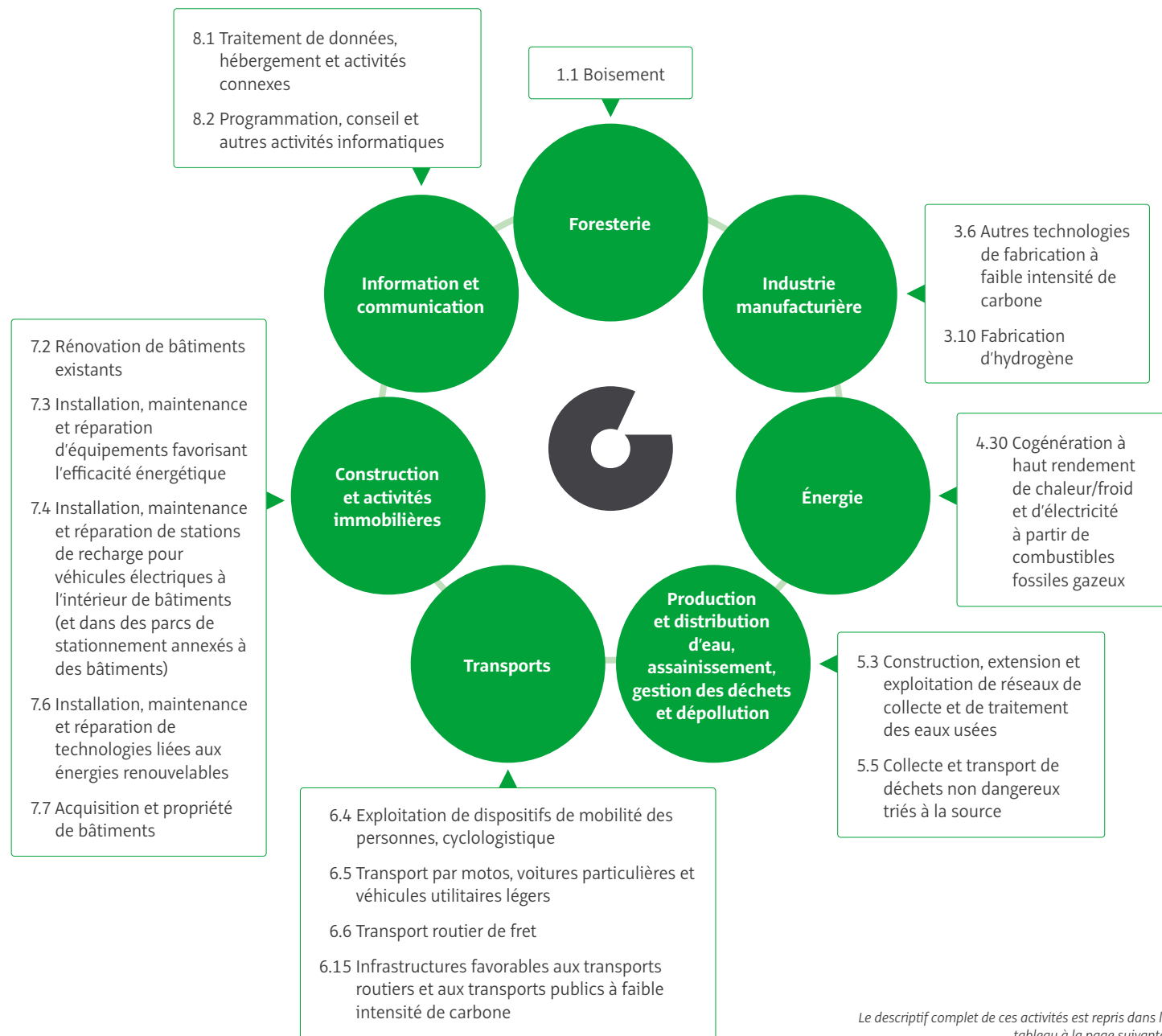
Nous avons évalué les activités économiques de **toutes nos entreprises intégralement consolidées**. Par ailleurs, Colruyt Group investit de manière indirecte dans de nombreuses activités économiques durables prescrites dans le Règlement délégué relatif au climat (UE) 2021/2139 (« **Règlement délégué relatif au climat** »), mais ces investissements sont portés au compte des entreprises associées, qui ne figurent pas dans la liste des entreprises intégralement consolidées du groupe. Ainsi, le groupe investit conjointement avec Korys dans le holding énergétique Virya Energy, dont la production d'énergie éolienne et d'hydrogène durables constitue la principale activité. Nos activités éligibles comportent une référence brève et distincte à la **taxonomie de l'UE volontaire de Virya Energy**.

Activités éligibles

À travers les deux premiers objectifs environnementaux de sa taxonomie, l'UE accorde la priorité aux activités économiques qui génèrent les plus fortes émissions de CO₂, de même qu'aux activités qui en permettent la transformation. Colruyt Group opère essentiellement dans le secteur du commerce de détail alimentaire et non alimentaire, du commerce de gros et du foodservice. Ces activités économiques n'ont pas été intégrées au Règlement délégué relatif au climat. Par conséquent, les **activités principales de notre groupe sortent du champ d'application** dudit règlement. La **chaîne de magasins de vélos Bike Republic** constitue toutefois une exception en la matière. Par ailleurs, Colruyt Group comporte d'importantes **activités d'appui du groupe** qui se révèlent bel et bien éligibles à la taxonomie de l'UE sur les objectifs environnementaux visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

Nous avons identifié nos activités éligibles pour la première fois l'année passée. Nous avons constaté que ces activités **contribuaient avant tout à atténuer les effets du changement climatique**. Nous reprendrons cette année sur les bases de cet exercice et réévaluerons désormais chaque année la liste des activités éligibles.

Pour l'exercice de déclaration 2022/23, nous identifions les **activités suivantes comme étant des activités éligibles** et, donc, potentiellement durables sur le plan environnemental selon le Règlement délégué relatif au climat :



Le descriptif complet de ces activités est repris dans le tableau à la page suivante.



Numéro de l'activité	Secteur	Nom de l'activité	Principales activités de Colruyt Group
1.1	Foresterie	Boisement	Reboisement en République démocratique du Congo
3.6 Nouveau	Industrie manufacturière	Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	Liquid Ice Container : charrette réfrigérée à la glace liquide développée par Colruyt Group sur la base d'un mélange congelé, mais liquide (« Liquid Ice »)
3.10	Industrie manufacturière	Fabrication d'hydrogène	Fabrication d'hydrogène par électrolyse
4.30 Nouveau	Énergie	Cogénération à haut rendement de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux	Installations de cogénération de chaleur sur trois sites de Colruyt Group
5.3 (Adaptation au climat) Nouveau	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	Agrandissement de la station d'épuration des eaux à Hal
5.5	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source	Gestion des déchets
6.4	Transports	Exploitation de dispositifs de mobilité des personnes, cyclologique	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de notre chaîne de magasins de vélos Bike Republic • Mise à la disposition des collaborateurs de vélos acquis dans le cadre du programme « Bike to Work » et leasing de vélos à l'aide d'un budget flexible
6.5	Transports	Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	Véhicules en gestion propre, en particulier les voitures de société
6.6	Transports	Transport routier de fret	Véhicules lourds en gestion propre
6.15	Transports	Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Stations à hydrogène (stockage de l'hydrogène compris) de la SA DATS 24 • Infrastructure de recharge pour les véhicules électriques de Solucious

Numéro de l'activité	Secteur	Nom de l'activité	Principales activités de Colruyt Group
7.2	Construction et activités immobilières	Rénovation de bâtiments existants	Rénovation de succursales et de sites
7.3	Construction et activités immobilières	Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	Éclairage LED
7.4	Construction et activités immobilières	Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	Stations de recharge pour véhicules particuliers et tracteurs portuaires électriques
7.6	Construction et activités immobilières	Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	Panneaux solaires
7.7	Construction et activités immobilières	Acquisition et propriété de bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de bâtiments et bâtiments en gestion propre, en ce compris les droits d'utilisation des bâtiments incorporés dans notre bilan conformément à la norme IFRS 16. • Projets de nouvelles constructions destinées à un usage propre
8.1	Information et communication	Traitement de données, hébergement et activités connexes	Gestion de centres de données
8.2 (Adaption au climat)	Information et communication	Programmation, conseil et autres activités informatiques	Logiciels maison

Colruyt Group comporte également d'autres activités économiques identifiées dans le Règlement délégué relatif au climat, mais qui n'ont pas contribué au chiffre d'affaires net, aux dépenses d'investissement (CapEx) ou aux dépenses opérationnelles (OpEx) tels qu'ils sont définis dans la taxonomie de l'UE. Ces activités économiques sont les suivantes :

- 3.3 Technologies de fabrication à faible intensité de carbone pour le transport
- 7.5 Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments
- 8.2 Solutions fondées sur des données en vue de réductions des émissions de gaz à effet de serre
- 9.1 Recherche, développement et innovation proches du marché
- 9.3 Services spécialisés en lien avec la performance énergétique des bâtiments

Taxonomie de l'UE volontaire pour Virya Energy



Virya Energy ne figure pas dans notre rapport consolidé et, à ce titre, n'est **pas repris dans le rapport de Colruyt Group portant sur la taxonomie de l'UE**. Pour l'heure, et bien que le holding énergétique ne relève pas encore du champ d'application de la taxonomie de l'UE, Virya Energy prend l'initiative de produire un **rapport volontaire** pour les **activités éligibles**. Dans le cadre de l'exercice de déclaration 2022/23, les dépenses d'investissement et les dépenses opérationnelles éligibles s'élèvent respectivement à 99,0% et 99,7%. Le chiffre d'affaires éligible se monte quant à lui à 84,0%. Des informations plus détaillées sur ce rapport volontaire sont disponibles sur www.virya-energy.com.

Activités alignées

Critères d'examen technique

Afin de déterminer si les activités éligibles sont bel et bien alignées sur le Règlement délégué relatif au climat, nous avons minutieusement passé au crible chaque activité et l'avons évaluée à l'aune des critères d'examen technique. Ces critères ambitieux posent les conditions permettant de déterminer, pour chaque objectif environnemental, si une activité :

- délivre une contribution substantielle à l'un des six objectifs environnementaux (« **contribution substantielle** » ou « **substantial contribution** ») ; et
- ne cause aucun préjudice important à l'un des cinq autres objectifs environnementaux (« **ne pas causer de préjudice important** » ou « **do no significant harm** »).

Pour l'exercice de déclaration 2022/23, nous évaluons nos activités à l'aune des **critères d'examen technique des deux premiers objectifs environnementaux : l'atténuation du changement climatique et l'adaptation au changement climatique**. La plupart de nos activités éligibles concernent l'objectif d'atténuation du changement climatique. Seules les activités « 5.3 Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées » et « 8.2 Programmation, conseil et autres activités informatiques » relèvent de l'objectif d'adaptation au changement climatique.

Le tableau ci-dessous délivre un **aperçu des activités et de leur adéquation avec les critères d'examen technique**. Concernant les exigences énumérées à l'appendice A du Règlement délégué relatif au climat, nous nous référons à l'analyse des risques à laquelle nous nous sommes livrés durant le présent exercice de déclaration et qui portait sur les **effets tangibles du changement climatique sur nos activités opérationnelles** et les actifs correspondants. Dans ce cadre, nous avons tenu compte des projections climatiques jusqu'à 2050 et avons évalué les mesures d'adaptation existantes et à venir. Des informations plus détaillées sur l'analyse des risques sont disponibles aux pages 137 et suivantes.

Numéro de l'activité	Nom de l'activité	Principales activités de Colruyt Group	Chiffre d'affaires net	CapEx	OpEx	Évaluation selon les critères d'examen technique
1.1	Boisement	Reboisement en République démocratique du Congo		•		Les critères d'examen technique ont été abondamment passés au crible et évalués favorablement en étroite collaboration avec l'équipe de projet, grâce à un projet de boisement solidement étayé et à une documentation de même niveau. Le projet réalise notamment une amélioration significative en matière de biodiversité et de gestion des eaux.
3.6 Nouveau	Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	Liquid Ice Container : charrette réfrigérée à la glace liquide développée par Colruyt Group sur la base d'un mélange congelé mais liquide (« Liquid Ice »)		•	•	Nos charrettes réfrigérées à la glace liquide apportent une contribution substantielle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, comme le démontre par ailleurs une étude environnementale vérifiée par une tierce partie. Ces charrettes répondent également aux principes de l'économie circulaire et évitent tout recours à des matières dangereuses. Par conséquent, l'activité a été considérée comme alignée.
3.10	Fabrication d'hydrogène	Fabrication d'hydrogène par électrolyse			•	La fabrication d'hydrogène par électrolyse sur l'un de nos sites logistiques n'a pas été retenue, notamment parce que la réduction des émissions de gaz à effet de serre n'a pas été vérifiée par une tierce partie indépendante.
4.30 Nouveau	Cogénération à haut rendement de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux	Installations de cogénération de chaleur sur trois sites de Colruyt Group			•	Nos installations de cogénération de chaleur sont antérieures à l'exercice de déclaration 2022/23 et ne répondent pas à l'ensemble des critères d'examen technique. Ainsi, ces installations n'ont en rien remplacé les installations décrites dans les critères et l'obligation de vérification par une partie externe n'est pas respectée elle non plus. Par conséquent, l'activité n'a pas été considérée comme alignée.

Numéro de l'activité	Nom de l'activité	Principales activités de Colruyt Group	Chiffre d'affaires net	CapEx	OpEx	Évaluation selon les critères d'examen technique
5.3 (Adaptation au climat) Nouveau	Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	Agrandissement de la station d'épuration des eaux à Hal		•		Notre station d'épuration des eaux transforme les eaux usées en eau potable. Comme la consommation d'énergie de cette activité excède la limite décrite dans les critères d'examen technique, elle ne peut être qualifiée pour l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique. L'activité répond toutefois aux critères de l'objectif environnemental de l'adaptation au changement climatique, notamment grâce à l'analyse approfondie des risques climatiques physiques et à leur suivi.
5.5	Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source	Gestion des déchets		•	•	Nous investissons depuis des années déjà dans des activités séparées de collecte et de transport de déchets non dangereux. C'est ce qu'il ressort notamment du compte rendu annuel de notre taux de recyclage, qui atteste du respect des critères d'examen technique.
6.4	Exploitation de dispositifs de mobilité des personnes, cyclologistique	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de notre chaîne de magasins de vélos Bike Republic • Mise à la disposition des collaborateurs de vélos acquis dans le cadre du programme « Bike to Work » et leasing de vélos à l'aide d'un budget flexible 	•	•	•	Les activités de la chaîne de magasins de vélos Bike Republic répondent, principalement de par leur nature même, aux critères de l'objectif environnemental de l'atténuation du changement climatique. Cette considération s'applique également aux programmes cyclistes à l'attention des collaborateurs. Nous adoptons, dans le cadre de ces activités, des mesures conformes aux principes de l'économie circulaire, à la fois à travers l'entretien en bonne et due forme des vélos, mais aussi à travers la récupération des vélos proprement dits, de leurs pièces ou de leurs matériaux.
6.5	Transport par motos, voitures particulières et véhicules de société légers	Véhicules en gestion propre, en particulier les voitures de société		•	•	Les véhicules électriques, hybrides plug-in et à hydrogène de notre parc automobile répondent aux critères de contribution substantielle en raison de leurs émissions de moins de 50 grammes de CO ₂ par kilomètre. Après une mise au point opérée avec les sous-traitants, les critères NPCPI (« ne pas causer de préjudice important ») ont pu être évalués favorablement, de même que les critères de l'économie circulaire (notamment le taux de recyclage) et de pollution (comme les exigences en matière d'émissions de bruit de roulement).
6.6	Transport routier de fret	Véhicules lourds en gestion propre		•	•	Nos camionnettes et tracteurs électriques en gestion propre répondent à la fois aux critères de contribution substantielle et aux critères NPCPI. Les critères présentent une structure comparable à l'activité 6.5.
6.15	Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Stations à hydrogène (y compris le stockage de l'hydrogène) de la SA DATS 24 • Infrastructure de recharge pour fourgons électriques de Solucious 		•	•	Les stations à hydrogène de DATS 24 ont obtenu une évaluation favorable à l'aune des critères d'examen technique, notamment grâce à un suivi rapproché du service Environnement, à l'obligation pour les entrepreneurs de procéder à des démolitions sélectives et au traitement des matières dangereuses par une tierce partie spécialisée. L'infrastructure de recharge pour fourgons électriques de Solucious n'a pas été retenue.

Numéro de l'activité	Nom de l'activité	Principales activités de Colruyt Group	Chiffre d'affaires net	CapEx	OpEx	Évaluation selon les critères d'examen technique
7.2	Rénovation de bâtiments existants	Rénovation de succursales et de sites		•	•	Après mûre réflexion, nous avons décidé de ne pas encore attribuer de note positive à la rénovation de nos bâtiments existants dans le cadre de ces critères. En l'occurrence, nous préférons faire preuve de prudence dans notre approche et sommes convaincus que nous serons en mesure de répondre à ces critères bien assez tôt. Par conséquent, l'activité n'a pas été considérée comme alignée.
7.3	Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	Éclairage LED		•		L'éclairage LED répond aux critères NPCPI prévus dans le cadre de l'adaptation au changement climatique ainsi que de la prévention et du contrôle de la pollution. L'activité a été retenue.
7.4	Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	Stations de recharge pour véhicules particuliers et tracteurs portuaires électriques		•	•	Nos activités liées aux stations de recharge (installation, entretien et réparation) pour véhicules particuliers et tracteurs portuaires électriques répondent aux critères d'examen technique, essentiellement de par leur nature.
7.6	Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	Panneaux solaires		•	•	Nos activités liées aux panneaux solaires (installation, entretien et réparation) répondent aux critères d'examen technique, en particulier aux exigences formulées dans l'Appendice A. Les panneaux solaires que nous avons installés dans le cadre de projets de nouvelles constructions alignés sur l'activité 7.7 sont incorporés dans cette même activité.
7.7	Acquisition et propriété de bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de bâtiments et bâtiments en gestion propre, en ce compris les droits d'utilisation des bâtiments incorporés dans notre bilan conformément à la norme IFRS 16 • Projets de nouvelles constructions à usage interne 		•		L'alignement de ces activités sur la taxonomie de l'UE se limite actuellement aux projets de nouvelles constructions que nous avons menés à bien durant le précédent exercice de déclaration. Ces bâtiments sont destinés à un usage interne et non pas à des fins de vente. Ces activités sont alignées sur les critères d'examen technique de l'activité 7.7, qui met essentiellement l'accent sur les performances énergétiques des bâtiments.
8.1	Traitement de données, hébergement et activités connexes	Gestion de centres de données		•	•	Cette activité n'a pas été considérée comme alignée, car elle ne répond pas à l'ensemble des critères d'examen technique. Aucune vérification n'a par ailleurs été effectuée sur les critères de contribution substantielle par une tierce partie indépendante.
8.2 (Adaptation au climat)	Programmation, conseil et autres activités informatiques	Logiciels développés par nos soins		•	•	Bien que les critères d'examen technique aient été évalués favorablement à l'origine pour ces activités informatiques, il existe encore, au moment de la rédaction du rapport annuel, une incertitude autour des dépenses CapEx et OpEx qui peuvent être considérées comme alignées dans le cadre de l'objectif environnemental de l'adaptation au changement climatique (cf. question 19 de la deuxième communication de la Commission de décembre 2022). Nous optons donc délibérément pour une approche prudente et ne considérons pas cette activité comme alignée pour l'instant.



Les indicateurs clés de performance de la taxonomie de l'UE

Garanties sociales minimales

Outre les critères d'examen technique, il convient également de répondre aux garanties sociales minimales de la taxonomie de l'UE. Ces dernières portent essentiellement sur les **droits humains, la lutte contre la corruption, la taxation et la concurrence loyale**. Les garanties sociales minimales imposent aux organisations la mise en place de processus conformes aux **Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des Entreprises Multinationales** et aux **Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme**.

L'engagement de Colruyt Group portant sur les garanties sociales minimales de la taxonomie de l'UE s'inscrit résolument dans le cadre de ces directives. Conformément à la taxonomie de l'UE, nous avons évalué les garanties sociales minimales **au niveau agrégé** comme **au niveau de nos activités économiques**. Par ailleurs, le rapport de la « **Platform on Sustainable Finance** », un organe de conseil de la Commission européenne, a lui aussi été pris en compte en complément du Règlement délégué.

Des informations additionnelles sur la gouvernance d'entreprise et d'administration durable chez Colruyt Group sont disponibles à la page 123. Des informations plus détaillées sur notre politique en matière des droits humains et sur notre politique en matière de corruption sont disponibles sur www.colruytgroup.com, sous la rubrique « Informations destinées aux actionnaires ».

Enfin, la législation sur la taxonomie de l'UE prévoit une **obligation de déclaration financière** relative à l'affectation des flux financiers aux activités éligibles et alignées. Le Règlement délégué dispose que la quote-part dans le **chiffre d'affaires net, dans les dépenses d'investissement (CapEx) et dans les dépenses opérationnelles (OpEx)** doit figurer systématiquement dans le rapport.

Comme évoqué précédemment, nos **activités principales ne relèvent pas encore** du champ d'application de la taxonomie de l'UE. En corollaire, une partie significative de nos activités opérationnelles n'entre pas en ligne de compte pour le calcul des indicateurs clés de performance pour l'instant. Il n'en demeure pas moins que nous nourrissons l'ambition de nous profiler comme référence de l'entrepreneuriat durable dans nos activités de commerce de détail également, et de tenir lieu de source d'inspiration pour la consommation responsable, dans toute la chaîne de valeurs.

Afin d'**éviter tout double comptage**, nous nous sommes appuyés systématiquement sur nos procédures de création des rapports financiers et avons éliminé toutes les transactions intragroupes de la consolidation. L'aperçu complet des informations financières de nos activités éligibles et alignées est disponible aux pages 201 et suivantes.

Chiffre d'affaires

Selon la définition de la taxonomie de l'UE, le chiffre d'affaires correspond au **chiffre d'affaires consolidé de Colruyt Group** détaillé dans le compte de résultats figurant dans le rapport financier à la page 207. Conformément aux règles d'évaluation et aux normes IFRS, le chiffre d'affaires des **activités abandonnées** (activités liées à DATS 24) n'a pas été comptabilisé. Nos règles d'évaluation sont disponibles dans la note 1. *Méthodes comptables significatives* aux pages 223 et suivantes.

Dans le cadre de l'exercice de déclaration 2022/23, le chiffre d'affaires éligible porte sur les **activités de notre chaîne de magasins de vélos Bike Republic**, qui représentent 0,42% de notre chiffre d'affaires consolidé total. Dans la mesure où les activités de notre spécialiste du vélo ont supporté l'évaluation des critères d'examen technique, le chiffre d'affaires aligné correspond lui aussi à 0,42%.

CapEx

Le **CapEx renseigné dans le cadre de la taxonomie de l'UE** comporte les dépenses en capital et les investissements qui résultent de regroupements d'entreprises découlant des acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, y compris les frais de développement activés et les actifs correspondant à un droit d'utilisation, et à l'exception du goodwill. Les **investissements dans la SA DATS 24** qui répondent à la définition du CapEx sont pris en compte jusqu'à leur date de la classification comme activité abandonnée.

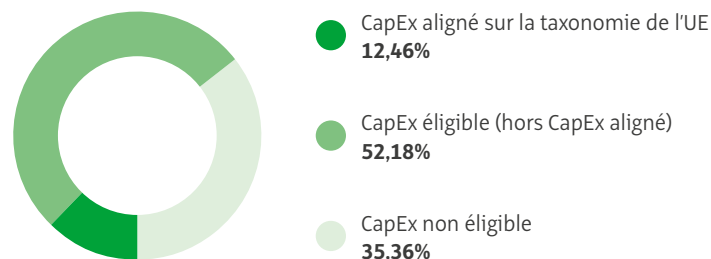
Le CapEx renseigné dans le cadre de la taxonomie de l'UE peut différer d'**autres investissements renseignés dans le rapport annuel**. Colruyt Group utilise par ailleurs des « mesures de performances alternatives » pour produire l'aperçu des investissements.

Le **CapEx total utilisé dans le calcul des indicateurs clés de performance financière** peut être directement aligné sur les postes renseignés dans les notes 10. *Immobilisations incorporelles* à la page 247 et 11. *Immobilisations corporelles* à la page 249, et se compose comme suit :

(en millions EUR)	Note	2022/23
Immobilisations incorporelles	10.	
Acquisitions		69,6
Acquisitions par regroupements d'entreprises		0,7
Immobilisations corporelles	11.	
Réévaluation des droits d'utilisation ⁽¹⁾		30,5
Acquisitions		406,6
Acquisitions par regroupements d'entreprises		16,6
Total CapEx selon la taxonomie de l'UE		524,0

(1) En matière de réévaluation, la note 11 reprend les effets des indexations, les modifications et le portefeuille locatif. Le CapEx tel que défini par la taxonomie de l'UE comprend uniquement les nouvelles dotations de notre portefeuille locatif.

Pour l'exercice de déclaration 2022/23, le CapEx total tel que défini par la taxonomie de l'UE s'élève à EUR 524 millions. Au bout du compte, le **CapEx éligible total** se monte à 64,64%, dont 12,46% de **CapEx aligné**.



En février 2023, Colruyt Group a **émis pour la première fois une obligation retail verte**, qui repose sur les principes de l'International Capital Market Association (ICMA). Des informations plus détaillées sur l'émission sont disponibles à la page 148. La procédure d'allocation de l'obligation retail suit toujours son cours à l'heure de la rédaction du rapport annuel. Aussi, les éventuelles modifications des indicateurs clés de performance, telles qu'elles sont prescrites par le Règlement délégué, seront seulement prises en compte à partir de l'exercice de déclaration 2023/24.

OpEx

La **définition de l'OpEx selon la taxonomie de l'UE** se limite aux postes suivants :

- recherche et développement
- mesures de rénovation des bâtiments
- contrats de location à court terme
- entretien et réparation
- autres dépenses directes en rapport avec l'entretien quotidien des immobilisations corporelles réalisé par l'entreprise ou des tiers, et indispensable au fonctionnement continu et efficace desdits actifs

Conformément aux règles d'évaluation et aux normes IFRS, les coûts opérationnels des **activités abandonnées** (activités liées à la SA DATS 24) n'ont pas été comptabilisés.

La définition ci-dessus ne correspond pas à la manière dont Colruyt Group calcule et renseigne l'OpEx dans le rapport annuel financier. Dans le cadre de la taxonomie de l'UE, la composition de l'OpEx renseigné dans l'actuel rapport annuel diffère de l'**exercice de déclaration 2021/22**, qui comportait l'OpEx total tel qu'il figurait dans le rapport annuel financier. Si nous appliquions le mode de calcul utilisé l'année passée, nous obtiendrions pour l'exercice de déclaration 2022/23 la composition suivante :

(en millions EUR)	Note	2022/23
Autres produits et charges d'exploitation	4.	-119,5
Services et biens divers	5.	717,4
Avantages du personnel	6.	1.611,3
Total OpEx selon la taxonomie de l'UE		2.209,2

L'OpEx s'élève alors à 4,92% pour les **activités éligibles** et à 0,32% pour les **activités alignées**.

À la suite d'un ajustement plus poussé de notre rapport sur la taxonomie de l'UE, la composition de l'OpEx se rapproche désormais davantage de la définition renseignée dans la taxonomie de l'UE. Pour l'**exercice de déclaration 2022/23**, l'OpEx peut être aligné sur les postes renseignés dans les notes 5 et 10, et se compose comme suit :

(en millions EUR)	Note	2022/23
Loyers et charges relatives à la location	5.	35,4
Maintenance et réparations	5.	86,1
Autres dépenses directes liées à la maintenance journalière (principalement les frais de personnel)		35,3
Coûts non activés relatifs à la recherche et au développement	10.	55,9
Élimination des comptages doubles		-4,3
Total OpEx selon la taxonomie de l'UE		208,5

Pour l'exercice de déclaration 2022/23, l'**OpEx total éligible** répondant à cette nouvelle définition s'élève à EUR 113,0 millions, soit 54,20% de l'OpEx total. L'**OpEx aligné** représente au bout du compte 3,36% de ce montant.

Il n'est actuellement pas possible de retirer l'ensemble des flux de trésorerie relatifs à l'OpEx de nos systèmes. En corollaire, une partie de l'OpEx renseigné a été calculée sur la base de paramètres financiers et opérationnels.

Aperçu des indicateurs clés de performance financière

Chiffre d'affaires

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3) en millions EUR	Part du chiffre d'affaires (4) %	Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)							Garanties minimales (17) %	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N (18) %	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N-1 (19) %	Catégorie («activité habitante») (H) (20) H	Catégorie («activité transitoire») (T) (21) T
				Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Ressources aquatiques et marines (7) %	Économie circulaire (8) %	Pollution (9) %	Biodiversité et écosystèmes (10) %	Atténuation du changement climatique (11) OUI/NON	Adaptation au changement climatique (12) OUI/NON	Ressources aquatiques et marines (13) OUI/NON	Économie circulaire (14) OUI/NON	Pollution (15) OUI/NON	Biodiversité et écosystèmes (16) OUI/NON							
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																						
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)																						
Exploitation de dispositifs de mobilité des personnes, cyclologistique	06.04	41,7	0,42%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	0,42%	N/A				
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		41,7	0,42%														0,42%	N/A				
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)																						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		0,0	0,00%														0,00%	N/A				
Total (A.1 + A.2)		41,7	0,42%														0,42%	N/A				
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																						
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxinomie (B)		9.891,9	99,58%																			
Total (A + B)		9.933,6	100,00%																			

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	CapEx absolues (3) en millions EUR	Part des CapEx (4) %	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)							Garanties minimales (17) OUI/NON	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N (18) %	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19) %	Catégorie («activité habilitante» (H)) (20) H	Catégorie «activité transitoire» (T)) (21) T
				Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Ressources aquatiques et marines (7) %	Économie circulaire (8) %	Pollution (9) %	Biodiversité et écosystèmes (10) %	Atténuation du changement climatique (11) OUI/NON	Adaptation au changement climatique (12) OUI/NON	Ressources aquatiques et marines (13) OUI/NON	Économie circulaire (14) OUI/NON	Pollution (15) OUI/NON	Biodiversité et écosystèmes (16) OUI/NON						
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																					
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)																					
Boisement	01.01	1,0	0,18%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	OUI	N/A	OUI	OUI	OUI	0,18%	N/A			
Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	03.06	1,1	0,21%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0,21%	N/A	H		
Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	05.03	0,5	0,10%	0,00%	100,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	OUI	OUI	OUI	0,10%	N/A			
Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source	05.05	0,0	0,01%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	0,01%	N/A			
Exploitation de dispositifs de mobilité des personnes, cyclologique	06.04	6,4	1,22%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	1,22%	N/A			
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	06.05	21,1	4,03%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	OUI	N/A	OUI	4,03%	N/A		T	
Transport routier de fret	06.06	1,3	0,25%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	OUI	N/A	OUI	0,25%	N/A			
Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	06.15	1,0	0,20%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0,20%	N/A	H		
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	07.03	0,4	0,07%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	0,07%	N/A	H		
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	07.04	4,6	0,88%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	0,88%	N/A	H		
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	07.06	2,5	0,47%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	0,47%	N/A	H		
Acquisition et propriété de bâtiments	07.07	25,4	4,84%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	4,84%	N/A			
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		65,3	12,46%														12,46%	N/A			

CapEx (suite)

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	CapEx absolues (3) en millions EUR	Part des CapEx (4) %	Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)							Garanties minimales (17) OUI/NON	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N (18) %	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19) %	Catégorie «activité habitante» (H) (20) H	Catégorie «activité transitoire» (T) (21) T
				Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Ressources aquatiques et marines (7) %	Économie circulaire (8) %	Pollution (9) %	Biodiversité et écosystèmes (10) %	Atténuation du changement climatique (11) OUI/NON	Adaptation au changement climatique (12) OUI/NON	Ressources aquatiques et marines (13) OUI/NON	Économie circulaire (14) OUI/NON	Pollution (15) OUI/NON	Biodiversité et écosystèmes (16) OUI/NON							
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)																						
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	06.05	11,4	2,17%																			
Transport routier de fret	06.06	1,7	0,32%																			
Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	06.15	0,0	0,01%																			
Rénovation de bâtiments existants	07.02	88,0	16,80%																			
Acquisition et propriété de bâtiments	07.07	111,4	21,25%																			
Traitement de données, hébergement et activités connexes	08.01	0,1	0,01%																			
Programmation, conseil et autres activités informatiques	08.02	60,9	11,62%																			
CapEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		273,5	52,18%														0,00%	N/A				
Total (A.1 + A.2)		338,8	64,64%														12,46%	N/A				
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																						
CapEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		185,3	35,36%																			
Total (A + B)		524,0	100,00%																			

	Code(s) (2)	OpEx absolues (3) en millions EUR	Part des OpEx (4) %	Critères de contribution substantielle						Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)										Catégorie («activité transitoire» (T)) (21)	Catégorie («activité habilitante» (H)) (20)
				Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Ressources aquatiques et marines (7) %	Économie circulaire (8) %	Pollution (9) %	Biodiversité et écosystèmes (10) %	Atténuation du changement climatique (11) OUI/NON	Adaptation au changement climatique (12) OUI/NON	Ressources aquatiques et marines (13) OUI/NON	Économie circulaire (14) OUI/NON	Pollution (15) OUI/NON	Biodiversité et écosystèmes (16) OUI/NON	Garanties minimales (17) OUI/NON	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N (18) %	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19) %			
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																					
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)																					
Autres technologies de fabrication à faible intensité de carbone	03.06	1,2	0,60%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0,60%	N/A	H		
Collecte et transport de déchets non dangereux triés à la source	05.05	0,0	0,01%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	0,01%	N/A			
Exploitation de dispositifs de mobilité des personnes, cyclologistique	06.04	0,7	0,33%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A	N/A	OUI	0,33%	N/A			
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	06.05	2,2	1,06%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	OUI	N/A	OUI	1,06%	N/A		T	
Transport routier de fret	06.06	0,2	0,10%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI	OUI	N/A	OUI	0,10%	N/A			
Infrastructures favorables aux transports routiers et aux transports publics à faible intensité de carbone	06.15	0,6	0,30%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0,30%	N/A	H		
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	07.04	1,9	0,95%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	0,95%	N/A	H		
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	07.06	0,1	0,06%	100,00%	0,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	0,06%	N/A	H		
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		7,0	3,36%														3,36%	N/A			

OpEx (suite)

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	OpEx absolues (3) en millions EUR	Part des OpEx (4) %	Critères de contribution substantielle							Critères d'absence de préjudice important (DNSH - Does Not Significantly Harm)							Catégorie («activité transitoire» (T)) (21) T		
				Atténuation du changement climatique (5) %	Adaptation au changement climatique (6) %	Ressources aquatiques et marines (7) %	Économie circulaire (8) %	Pollution (9) %	Biodiversité et écosystèmes (10) %	Atténuation du changement climatique (11) OUI/NON	Adaptation au changement climatique (12) OUI/NON	Ressources aquatiques et marines (13) OUI/NON	Économie circulaire (14) OUI/NON	Pollution (15) OUI/NON	Biodiversité et écosystèmes (16) OUI/NON	Garanties minimales (17) OUI/NON	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19) %		Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N (18) %	Catégorie («activité habitante» (H)) (20) H
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)																				
Fabrication d'hydrogène	03.10	0,1	0,06%																	
Cogénération à haut rendement de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux	04.30	0,0	0,01%																	
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	06.05	6,9	3,37%																	
Transport routier de fret	06.06	8,2	3,98%																	
Rénovation de bâtiments existants	07.02	45,5	22,17%																	
Traitement de données, hébergement et activités connexes	08.01	1,1	0,55%																	
Programmation, conseil et autres activités informatiques	08.02	44,1	21,14%																	
OpEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		106,0	50,84%															0,00%	N/A	
Total (A.1 + A.2)		113,0	54,20%															3,36%	N/A	
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE																				
OpEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		95,5	45,80%																	
Total (A + B)		208,5	100,00%																	